

## **« Sociologique du Mali »**

**Au nom de Dieu, Le Tout Miséricordieux, Le Très Miséricordieux**

## **Introduction**

Les sociologues du tiers monde ont longtemps pensé qu'il existait une sociologie « périphérique ». Il y a selon eux, des lois propres au développement périphérique qui, en dépit des échanges avec le « centre » crée une sorte de particularisme.

Notre étude de la sociologie du Mali vise les objectifs suivants : faire une représentation des réalités socioéconomiques du pays, d'étudier la nature, la structure et le mouvement de ses institutions, et d'en dégager les perspectives.

Ensuite, sur le plan académique, nous voulons fournir un manuel servant de cadre théorico –méthodologique pour toute étude « scientifique » sur le Mali.

Aussi, elle se veut une réflexion générale sur le Mali, c'est - à- dire l'étude de toutes les composantes de la vie sociale (physique, historique, ethnique, économique, politique, démographique, etc.).

Enfin, elle se veut une analyse « compréhensive », mais non pas au sens wébérien seulement.

Mais n'oubliant pas que pour qu'une analyse devienne réellement sociologique, il faut qu'elle appréhende ces trois dimensions dans leur interaction.

## I. Généralité sur la sociologie

C'est dans la philosophie, mère de toutes les sciences que nous trouvons les germes de la sociologie. Depuis l'antiquité, les hommes réfléchissent globalement sur la nature humaine (ontologie) et l'organisation des sociétés (sociologie).

Le terme est issu du grec *Socitas-* (société) et *logos* (étude), science des « lois » de l'évolution et du fonctionnement des systèmes sociaux globaux ou partiels. La sociologie étudie les liens entre différents « phénomènes sociaux » les lois générales du « comportement social » des hommes. C'est au XIXe s. qu'elle s'est formée comme science autonome.

.Par suite de la complication de la vie sociale et de différenciation du savoir scientifique, il était devenu inévitable que la sociologie se sépare de la philosophie pour se convertir en une science autonome, capable d'allier l'analyse théorique des « rapports sociaux » à l'exploration empirique des faits sociaux.

Saint-Simon exigeait déjà que l'étude de la société rejoigne les sciences fondées sur l'observation, mais C'est seulement à Marx et Engels qu'il fut donné de le réaliser. La conception matérialiste de l'histoire (matérialisme historique) élaborée par eux est l'assise philosophique de toute « sociologie scientifique », mais elle représente aussi une analyse théorique de la « structure » de la vie sociale, des liens entre les « phénomènes sociaux » les plus importants (mode de production, classes, institutions politiques, culture, formes de la conscience sociale, etc.), ainsi que les « lois » de l'évolution des « formations économiques et sociales »

Les classiques marxistes accordaient également une grande importance à l' « Etude Sociale Empirique » (Etudes Sociologiques Concrètes). « Le Capital » de Marx, « La situation de la classe laborieuse en Angleterre » d'Engels, « Le développement du

Capitalisme en Russie » et « La Grande Initiative » de Lénine sont des exemples classiques de fusion organique de l'analyse théorique et de l'exploration des « processus sociaux concrets ». La sociologie a surtout rapidement progressé ces dernières années en U.R.S.S. et dans d'autres pays. On examine les lois générales et spécifiques de

l'édification sociale, du déploiement de la « Révolution Scientifique et Technique », l'attitude des hommes vis-à-vis du travail, les tendances évolutives du mariage et de la famille, les problèmes d'urbanisation et des loisirs, les voies et moyens de perfectionnement de la gestion de l'Etat, etc. La sociologie marxiste aide de plus en plus à résoudre les tâches pratiques, notamment celle de la direction scientifique de la société. La sociologie non marxiste dont A. Comte est le père fondateur a évolué en plusieurs étapes. Dans la seconde moitié du XIXe siècle, elle subissait l'influence du positivisme et était surtout marquée par l'évolutionnisme historique.

En fonction de l'aspect de la vie sociale privilégié par les sociologues, on distingue plusieurs « courants » : Le courant géographique, l'Ecole Anthropologique Raciale (Gobineau, Chamberlain), L'Ecole Organiciste (Schaffle), Le Darwinisme Social. A la fin du XIXe siècle, la prédominance revient à diverses variantes de l'Ecole Psychologique : Instinctivisme, le Behaviorisme, L'Introspectionnisme. On voit apparaître des théories qui mettent au premier plan la « Conscience Collective, Sociale (Giddings, Durkheim) ou les formes abstraites de l'« Interaction Sociale » (Tonnies).

La sociologie aide à résoudre une série de tâches pratiques (Analyse de l'opinion publique, Organisation de la propagande, « Public Relations », Recherche des méthodes optimales de gestion, etc.). En raison du large éventail de phénomènes explorés par la sociologie moderne, on distingue des domaines plus ou moins autonomes (Sociologie Industrielle, Sociologie de Famille, de la Ville, de la Criminalité, du Développement, de L'Armée, etc.).

Les sociologues sont de plus en plus nombreux à entrevoir la nécessité d'une « Théorie Sociologique Générale ». On s'intéresse de plus en plus à la « Sociologie Humaniste », à la « Phénoménologie », à la « Méthode Historique » et aux « Etudes Interdisciplinaires ».

En tant que « Science holistique », les Etudes Sociologiques Concrètes concernent les rapports sociaux dans les différentes sphères de la vie collective (Economie, Politique, Culture ; Vie quotidienne, etc.). L'évolution scientifique exige que les méthodes de connaissance scientifiques soient théoriquement fondées, ceci a été surtout développé dans la philosophie nouvelle, à commencer F. Bacon (1561

-1626) philosophe anglais et R. Descartes (1596 -1650), savant Français. Les méthodes d'investigation sociologique sont nombreuses. Toutefois ; nous avons fait appel à la « Méthode Génétique » qui nous semble adéquate dans étude.

Du grec gennetikos propre à la génération, méthode d'étude des phénomènes naturels et sociaux fondée sur l'analyse de leur développement.

Elle exige que soient établies :

- 1-Les conditions initiales du développement,
- 2-Ses principales étapes,
- 3-Ses tendances fondamentales, les grandes lignes de ce développement.

Enfin, nous voulons par ce travail, poser les bases scientifiques de la « Sociologie Malienne ». Etudier ses lois et principes généraux .Le besoin d'un mode rationnel de pensée, dans la logique et la théorie de la connaissance.

Idrissa Dia : le 04/10/2001

## II. Le Pays :

### A. Présentation :

Le Mali, (République du Mali ancien soudan français), situé au centre de l'Ouest africain, le pays se caractérise par sa continentalité et se trouve encerclé par sept Etats : l'Algérie au Nord – la Côte d'Ivoire et Guinée au sud –ouest –le Burkina –Faso et le Niger à l'est, le Sénégal et Mauritanie à l'Ouest.

Le Mali se caractérise par sa grande superficie : 1.240.000 km<sup>2</sup> ; sa continentalité :(sans débouchés sur la mer) et sa situation géographique (entre le 10<sup>e</sup> et le 25<sup>e</sup> de la latitude Nord) qui lui permet d'avoir trois régions climatiques, seule la région équatoriale lui fait défaut. Le pays est drainé par le Niger, de source guinéenne qui est le plus grand fleuve de l'ouest –africain et le troisième d'Afrique par sa longueur : 4200 km dont 1500 au Mali et d'autre par le fleuve Sénégal qui prend sa source dans les plateaux du Fou ta –Jalon long 1.790 km dont 700 km au Mali.

Le Mali a pour population environ 12.000.000 d'habitants (croissance démographique :près de 3% par an), capitale Bamako ; sa nature de l'Etat est République démocratique depuis Mars 1991, sa langue officielle est le français (langue vernaculaire :bambara) .Monnaie franc CFA .Principales ethnies :Bambaras ,Foulbés ,Sarakolés ,Malinkés ,Dogons(noirs) .Touareg ,Maures(blancs).

PNB (1991) : 2,4 milliards de dollars. PNB/habitant : 280 dollars.

Aide internationale : 495,3 millions de dollars (versements nets).

Budget (1991) : recettes 224,95 milliards de Fcfa ; dépenses 230,79 milliards. Dette extérieure (1990) : 2,4 milliards de dollars.

Importations (1990) : 606 millions de dollars (dont 10% de produits alimentaires) ; exportations : 340 millions de dollars (dont45% de coton, 26% de produits animaux, 12,7% d'or).

Agriculture : - 46% du PIB en 1991. Productions végétales (1991-1992) : céréales sèches (mils et maïs) 1,8 millions de tonnes ;

riz445.000tonnes ; arachides : 150.000 t ;

Canne à sucre 300.000 t

**Coton : 275.000 t**

**Pêche- élevage :** poissons : 100.000 t

**Cheptel :**

- bovins : 5 millions de têtes
- ovins – caprins : 12,7 millions
- asins : 0,6 million
- camélidés : 250.000

**Mines et Industrie :**

12,2% du PIB en 1989.

Productions :

Pierre à chaud : 12.000 t

Marbre : 175.000 t

Phosphate : 10.000 t

Or : 4 t

**Source :** Géographie de l'Afrique 9<sup>ème</sup> année 1972

Electricité (1988) : 205 millions de KWH, sans compter la production du barrage de Manantali,

Tourisme : Recettes touristiques : 37 millions de dollars de devises en 1988.

Religion : Musulmans (80 %), animistes (19%), chrétiens (1%).

Le pays possède 3 régions climatiques :

le soudanien : au sud, avec une saison pluvieuse de 7 à 5 mois et une saison sèche de plus en plus prolongée vers le nord ;

Le sahélien : au centre, caractérisé par une sécheresse qui dure de huit à neuf mois ;

Le saharien : au nord caractérisé par une sécheresse presque constante on peut observer à l'ombre 40°, à la nuit, jusqu'à 5 et même moins quelques fois.

## **B. Morphologie :**

Le relief est soudano –sahélien et quasi –monotone. Les plaines sont nombreuses : la plaine du delta central du Niger, les plateaux au nord (l'Azaouad) à l'ouest ce sont les derniers contre –forts du Fou ta –jalou qui disparaissent à Koulikoro sous le nom de plateaux mandingues, et à l'est la falaise de Bandiagara qui culmine à 1.155 m au mont Hombori. Au nord –est : l'Adrar des Iforas culmine à 890 m au mont Ad Esseli. Au sud, le plateau du Kéné Dougou atteint 765 m au Tagouara.

Ce relief n'oppose pas d'obstacles sérieux aux communications.

## **C – Géologie :**

Gourma : Les Grands Ensembles Géologiques et Structuraux  
Dans sa remarquable synthèse sur « Les Bassins du Niger », Urvoy décrit le Gourma comme « une pénéplaine très décalée ou des couches redressées de schistes et de grès dessinent de minces collines ».

### **Bassin du précambrien**

Sols de gneiss basiques, datés entre 3000 et 2000 millénaires « socle birrimien »

Il se divise en deux régions

-région Ouest et Sud-ouest « seuil de Hombori – Gourma » ou la puissance des sédiments n'est que de 3000 à 4000 m

la région Est et Nord, bassin de subsidence ou l'épaisseur des sédiments atteints 7000 à 8000 m.

Stratification Géologique dans le Bassin Précambrien :

D'après Desfossez :

Sédiments La région E et N, bassin de subsidence où l'épaisseur atteint 7.000 à 8.000 m

## **STRATIFICATION GEOLOGIQUE DU BASSIN PRECAMBRIEN :**

D'après **DES FOSSES**

Primaire / Erosion  
Massif primaire  
Plissement (direction axes E / O)  
Série de Garémi (grès de Bandiagara)  
Série d'Oualo – Sarniéré  
Garémi

Beli

D'après **REICHEL**

Erosion  
Plissement axes O - E  
Orogenèse  
Plissement axes SE - NA  
Formation Bandiagara – } H  
Formation d'Oualo – Sarniéré } G  
Formation Hombori – Douentza  
Formation la Irma > Formation

Formation de base socle Birrimien

Formation de base du socle Birrimien

### III. Les Hommes :

La période Paléanthropienne est celle de l'homme de Neandertal puis celle de l'homme de type moderne et eut lieu il y a 35 ou 40 000 ans. Ce n'est que beaucoup plus tard qu'apparaît ' l'homme d'Asselar' (Mali) qui est enfin un véritable nègre.

Selon Maurice Delafosse dans « Le haut Sénégal – Niger », les peuples du Mali appartiennent à deux races (blanche noire) et se répartissent en sept familles dont deux de race blanche plus ou moins mélange (la famille Sémitique et la famille Hamitique ou Chamitique) et cinq de race noire (les familles Tekrourienne ou Toucouleur, Songhaï, Mande, Senoufo et Voltaïque).

Quand à D. P. De Pedrals, dans « Manuel Scientifique de l'Afrique Noire », il souligne que : « l'idéal est de déceler un élément anatomique ou morphologique ou physiologique permanent des races, sous races, peuples tribus et fractions... », De la manière dont on procède en zoologie.

Nègres et négroïdes représentent 75 à 80% de la population totale. L'expression « Populations Paleonegritiques », inventée par les ethnologues allemands, signifie « Nègres Primitifs » : les Dogon du Mali.

## **A. Ethnologie :** La familles Sémitique et Hamitique

### **1. Les Maures :**

Ils sont considérés comme les descendants des berbères Zenaga du sud marocain.

Au Mali, ils constituent deux groupes importants : l'un au dessus et l'autre au dessous de Tombouctou, c'est a dire entre le 16<sup>e</sup> et 18<sup>e</sup> degré de la latitude Nord et le 4<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> degré de la longitude Ouest.

Leur population est estimée à 78 800 soit environ 1,63% de la population totale.

. Les Maures d' Azaouad, de famille sémitique (arabe) comprenant deux tribus : les Berabich et les Kounta.

. Les Maures du Hodh, appartenant aux deux familles (sémitique – hamitique) et comprenant sept tribus principales : les Regueibat, les Idao-Aich, les Ahl-Tichit, les Oulad-Mbarek, les Oulad-Nasser, les Mejdouf et les Oulad-Delim, les Chorfa.

### **2. Les Touareg :** (Targui au singulier) sont des nomades berbères du Zenega .

En se fiant a certains indices, on pourrait être amener à penser que les Touareg pourraient bien descendre des populations qui habitaient jadis les régions formant aujourd'hui le sud de la Tunisie et la Libye et auxquelles les Arabes avaient lors de leur première invasion, au VIIe siècle de l'ère chrétienne, ce nom générique de « Berbères ».

En effet, la tente des Touareg répond aux habitations de ces peuples, en outre, le tifinar qu'ils parlent est un dialecte berbère et le tifinar qu'ils utilisent est un alphabet berbère.

Rouget, en 1897 donnent quelques précisions utiles sur les Touareg de la région de Tombouctou :

a-**les Imochar** ou Imaggaren(guerrier) appartiennent à la grande peuplade Libico-berbère.

b- **les Imrad** ou tributaires, sont les vestiges d'anciennes tribus sahariennes soumises par la défaite.

**c- les Bellah :** ou captifs, dont plusieurs tribus ont recouvré leur indépendance mais tout en conservant les mœurs de leurs anciens maîtres ;

d- la tribu maraboutique, tantôt groupée, tantôt éparpillée, par fractions chez les tribus guerrières -(Iguellad –Chérifien – Kel –Es – Souk).

### **3. La famille Tekrourienne de race noire :**

#### **a. Les Peuls ou Foulbé :**

Il est généralement admis que les peuls descendent de « nomades blancs » venus du Nord et dont le premier noyau se serait installé, au haut Moyen-Age, sur les bords du Sénégal.

Ceux du Macina du se répandirent dans le Soudan et arrivèrent dans l'Aoukar, c'est-à-dire le long de la frontière mauritano-malienne, allant de Niafunké au cercle de Kayes, Tenenkou, Niono, Nara, Nioro, Yelimané, Mopti, Douentza, Djnné et Macina.

Au Mali les peuls représentent 550.000 personnes 11% de la population totale.

NB : Tout semble corroborer l'ascendance peule des khassonké : mêmes caractères physiques, mêmes noms patronymiques : Diallo-Diakité-Sidibé-Sangaré. Ils sont au nombre de 75.000 soit 1,50% de la population.

L'aristocratie peule repose sur quatre rameaux principaux :

- 1- les Bâ ou ouroubé-Sangaré-Sy-Barry ;
- 2- les Dia ou Diawbé-Diakité ;
- 3- les Diallo ou ka dienguelbé-Kane ;
- 4- les So ou Wolabé-Sidibé et d'autres rameaux secondaires au groupe. C'est ainsi que Bâ a pour équivalent Diakité, Sow = Sidibé, Barry = Sangaré ; et d'autres familles telles que Cissé-Dicko-Tall-Thiam-Kanté-Bocoum-Landouré-Gol fa-Bathily-Yarnangoré-Tamboura-Koita- Lah, etc.

## **4. Le Groupe Manding :**

### **a. Bamana** (refus du maître)

La grande masse des bamana est répartie entre les régions de Ségou-Niono-Béledougou-Kaarta-Koulikoro-Dioila-Banamba-Bougouni-Yanfolila-Kolondièba et Sikasso.

Les bamana et assimilés sont au nombre de 1.665.000 individus soit 34,50% de la population totale du Mali.

Ils se composent de : Coulibali , Diarra, Samaké, etc.

### **b. Les Malinké ou Manika :**

Les Malinkés sont ceux dont l'histoire domine le Mali et paraissent unis aux bambara que révèlent les caractères suivants : type physique, communauté de langue et surtout une unité quasi-totale des mœurs, de coutumes, de croyances et de pratiques religieuses.

Au Mali, le peuple Malinké se compose de 300.000 individus, soit 6,10% de la population totale. Les malinkés seraient venus de l'Est à une époque très reculée. Mais pour certains ce serait du Manden signifiant « Fils du maître » en souvenir de l'épopée manding de Soundjata. Et pour d'autres c'est le Mani de «Maa » le Lamentin (totem des malinkés).

Cette croyance subsiste encore dans certains (au Mali). Car en 1961, un Lamentin capturé dans le Djoliba (fleuve Niger) et installé au Zoo de Bamako. Des calamités s'abattirent sur le pays : excès de pluies, inondations, et le fleuve menaçait la population riveraine. Aussitôt, certains observateurs avertis insistèrent auprès des pouvoirs publics pour demander la libération du Lamentin totem de tous les Mansa – dén (Keita) et de Modibo, chef de l'Etat. Et quand le Lamentin réintégra les eaux du fleuve tout rentra dans l'ordre.

Pour d'autres enfin, le pays s'appellerait Mali ou Melli comme l'hippopotame, du jour où ce « maître de l'eau » fit traverser le souloun (rivière du Mandé) en crue au Mansa Soundjata Keita lors d'une expédition.

Le Pr. Ki – Zerbo soutient qu’il a existé un « Monde africain noir ». Et ce serait à la périphérie de ce monde, le long du tropique du cancer, que des métissages auraient oblitéré la notion de race en agissant sur le type somatique et culturel négroïde. On peut admettre que les Noirs en général et les Malinké en particulier sont autochtones d’Afrique et du Mandé.

Ce sont : les Camara « Dugu-Kolo-Tigi » -les Tounkara –Les Kamissoko – les Keita« Dugu-Tigi »-Dembélé-Traoré- Béréte-Touré-Haidara-Fofana-Sanogo-Koné-Doumbia-Kourouma-Magassouba-Danssouba-Dagnogo-Kanté-Diané-Diabaté-Kouyaté, etc.

### **Etude de Cas : les Malinké de Kita.**

On peut retenir que les Malinké représentent 70% environ de l’effectif total de la population de Kita, augmenté de 1,5 à environ 4 h/km<sup>2</sup>.

En 1956 on retient 5083 pour le centre de Kita avec un taux de croissance de (2%) retenus en 1965.

#### 1 - Tableau Démographique du Kita – Diamana

Répartition de la population par ethnie (chiffres de 1909, Delafosse)

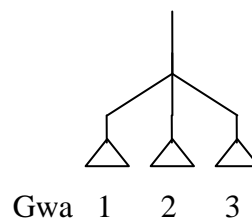
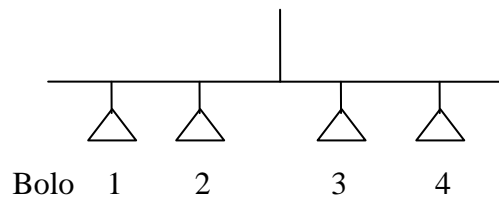
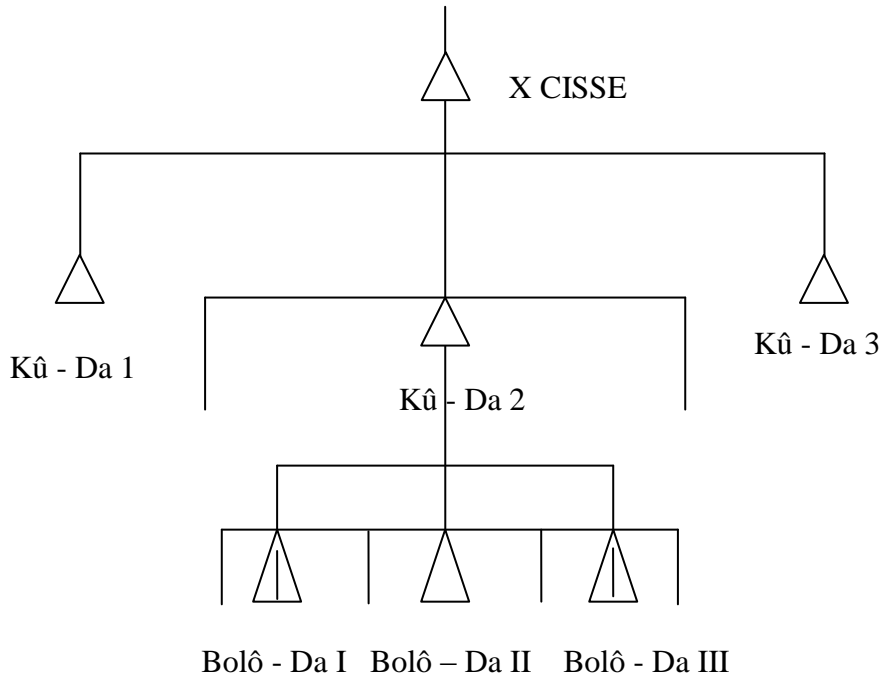
<b>Ethnies</b>	<b>Régions</b>	
<b>Effectifs</b>		
Toucouleur	dispersés	
500Djallonké	Koulou Balia, Ségouna	
3.06Bambara	Kaarta Baghé	
2.339		
	Kaarta Fofana	
	Kaarta Bagnagadougou	
	Kaarta Tiagadou	6.368
Fulanké	Birgo, Arbala, Saboula	
20.000		
Malinké	Kita, Galé, Gangaron	
26.219		

### a- Croissance Démographique :

Années Nombres	Effectifs du Cercle	Densités
1909	58.493	1,5 h / km <sup>2</sup>
	38.000	
1951	105.558	2,85
74.000		
1956	150.000	3 – 5
105.000		

Source : « Structure des Malinké de Kita »

## b – Structures des Malinkés de Kita Kabila



Kabila = clan  
 Kû – Da = Semi – clan  
 Bolô – Da = lignage  
 Bolô – branche  
 Gwa = famille nucléaire

Dans le clan des Mâsarê on réserve :

- Keita pour les hommes et Souko pour les femmes ;

Chez certains Malinké du khasso :

- Soussoko correspond à Sakiliba ;

- Sissoko correspond à Demba ;

Diakité correspond à Diakhaté ;

Coulibaly à Fall ;  
Dembélé (Traoré) à Diop ;  
Diarra correspond à N'diaye ;

## **5. Le Groupe Soudanien :**

### **a. Les Sarakollé ou soninké :**

Les Sarakollé sont éparpillés le long de la frontière qui sépare le Mali de la Mauritanie. Au Mali, ils sont au nombre de 420.000 soit 8,60% de la population

La plupart des Sarakollé se dit originaires de Wagadu Ghana (premier Empire noir soudanien connu).

Ils se composent des clans suivants : Niakaté-Cissé-Sylla-Diabi-Sacko-Magassa-Toukara-Dramé-Niaré-Touré-Diawara-Doukouré-Soumaré-Souaré-Simbara-Kallé-Mangara-Haidara-Dembélé-Kamissoko-Traoré-Samboura, etc.

### **b. Les Sonrai ou Songhay :**

Les Sonrai occupent une zone qui épouse la courbe de la boucle du Niger, c'est-à-dire la portion du fleuve qui va du Lac Débo, à l'embouchure du Birni n'kebbi, au Nigeria, entre les grands ergs stériles et le cours du fleuve.

Les Sonrai sont au nombre de 300.000 soit à peu près 6,20% de la population du Mali.

Selon certains auteurs, le pays songhay semble avoir été occupé jadis par les populations « voltaïques » qu'on pourrait rapprocher des actuels Koromba et Gourmantché.

Elles se divisaient en trois groupes : les « maîtres de l'eau » appelés Sorko (pêcheur)- les « maîtres de la terre » constitués par les Do (cultivateurs et éleveurs sédentaires) et les « maîtres de la brousse » (chasseurs) (voir « les gow chasseurs du Niger » de Dupuis Yacouba).

Ainsi donc, il ressort que les Sonrai du Mali sont issus d'un métissage de populations venues du Nord : Berbères, Touareg, Arabes et celles du Sud : Sarakollé, Malinké, Sorko et les populations voltaïques descendants des Koromba-Gourmantché-Do-etc.

### **C. Les Dogon** ou Hambé (Dokono au singulier).

Les Dogon constituent le peuple type qui, au Mali a le mieux conservé son originalité, son homogénéité, ses mœurs et coutumes particulières, ses croyances séculaires.

Les Dogon sont environ au nombre de 240.000, soit 4,97% de la population totale du Mali.

#### **A l'origine des Dogon nous avons :**

- « Les émigrants Rouges » qui s'étaient mélangés à d'autres pêcheurs entre le Bani et le Niger, les marigot de Dia et de Kouakourou, connues de nos jours sous le nom de Gara-Dougou (village des Rouges), Koron, Kourou, Kolon et Orandougou, Korombana ;
- « Le deuxième groupe ou clan des N'dogom » se composait des familles Guindo-Togo-Tessougué-Garano-Armai-Dibo-Pongoro - Oron-etc.Nadiemba-Ongoiba- Oudian et les Nadiemba ».

#### **d- Marcel Griaule (1898 -1956) et les Dogon**

Universitaire africaniste, M. Griaule a fait la renommée de l'ethnie Dogon (Mali), en même temps que la sienne , faisant découvrir qu'il y avait aussi chez ces peuples une philosophie et même une métaphysique.

Pour Griaule, la pensée Dogon d écrite dans son œuvre capitale « Dieu d'eau », est le mythe primordial de la tribu, explicatif tant des

Techniques (forge, tissage) que des rites et de la notion de personne elle-même. C'est une somme philosophique de la pensée religieuse Dogon, laquelle se traduit dans la vie quotidienne par un grand nombre de symboles sous forme de dessins ou de sculptures, caractérisant tous les aspects de la vie sociale (croyances, rites et mythes, art, technique, langue, etc.).

Ainsi, tout objet a une explication symbolique, qui débouche sur le mythe.

« Dieu d'eau » présente la création du monde selon le discours d'un vieux sage.

Soit un dieu créateur, devenu maintenant lointain du nom d'Amma, qui crée le soleil et la lune, selon une technique proche de celle de la poterie.

Il fabrique ensuite la terre, en lançant un boudin de glaise qui s'étale de haut en bas, du Nord au Sud. Cette terre, lieu de fécondité, qui reçoit l'eau du ciel, symbolise la femme.

C'est pourquoi le dieu veut s'unir à elle et c'est alors que s'accomplit un premier désordre. La terre – comme doit l'être toute femme avant le mariage – n'est pas excisée. Une termitière, représentant le clitoris, entrave l'union, et le dieu doit la briser.

Cette première transgression à la règle entraîne une naissance anormale, celle d'un être unique, au lieu de celle jugée idéale par les Dogon, la naissance de jumeaux.

Par la suite, « l'eau, semence divine, pénétra au sein de la terre » et entraîna la naissance de deux êtres, mi – humains et mi – serpents, génies appelés Nommo. Ces êtres prirent progressivement la place du créateur pour assurer la marche de l'univers.

Ces Nommo symbolisent la dualité, qu'on retrouvera chez les êtres humains, même lors d'une naissance unique, chacun possédant toujours deux âmes, l'une masculine, l'autre féminine. Là, comme cette androgynie est asociale, elle empêche la reproduction.

L'excision et circoncision redonnent à chaque être la plénitude de son identité sexuelle.

Puis, c'est l'apparition de l'homme, sous forme de ses ancêtres primordiaux, descendus sur terre. Ils sont au nombre de huit, quatre mâles et quatre femelles.

Pourquoi huit ?

Ce nombre correspond chez les Dogon à une unité de compte et il a une valeur symbolique. En effet, si à leurs yeux, jumeaux et couples forment l'unité complémentaire idéale, c'est que la masculinité est symbolisée par le chiffre 3 et la féminité par le chiffre 4. Le chiffre parfait qui représente l'union de l'homme et de la femme sera donc 7.

Mais la gémellité mâle sera évoquée par le 6 alors que la gémellité femelle le sera par le chiffre 8, nombre le plus élevé dans le système de comptage dogon. Ces huit ancêtres se partagent l'univers et chacun d'entre eux est représenté non seulement par une descendance (les trois premiers ont donné naissance respectivement aux forgerons, aux cordonniers et aux griots), mais par des éléments de la nature, des constellations, des couleurs, etc.

On retrouve là le système de participation où les êtres, les forces, les éléments peuvent se trouver en relation d'analogie, participant de la même essence spirituelle.

Ces êtres descendent sur la terre les techniques et le langage, la parole ayant un rôle primordial dans les croyances dogon, celui d'apporter et d'échanger force spirituelle et fécondité. « Dieu d'eau » explique, par la bouche de l'informateur, que « la voix de l'homme alerte Dieu » et que « la force vitale qui porte la parole ... de la bouche en vapeur d'eau, qui est eau et qui est parole ». Or l'eau, c'est la fécondité. On retrouve ici la croyance à une force vitale, qui baigne le monde et qui anime les hommes et les esprits (animaux ou végétaux) et qu'on appelle Nyama chez les Dogon, terme correspondant au fameux « mana » évoqué par Marcel Mauss dans son « Essai sur le don, forme archaïque de l'échange » (1925).

. Le mythe cosmogonique a donc chez ces peuples une force déterminante. Il explique que, les symboles, l'organisation sociale, les techniques, l'art et les croyances .Tout est dans le religieux, tout s'explique par le religieux.

Ainsi, l'artisan dans ses gestes quotidiens reproduit symboliquement les événements décrits dans le mythe primordial. Dans la forge, la masse symbolise le génie de l'eau, le Nommo mâle, tandis que l'enclume représente le Nommo femelle. Quand la masse frappe l'enclume, le forgeron réactualise l'union mythique de ce couple. Quant aux poteries du soufflet, elles symbolisent le soleil, dont le souffle anime le feu. « En faisant sonner le fer dans lequel l'artisan mythique apporta tant de bienfaits, il rappelait aux hommes la puissance suprême d'Amma, le créateur, et du génie de l'eau, il aidait leur prière, il la fortifiait de son bruit », montrant ainsi combien tout geste, si technique soit-il, reste une prière.

## **6. Le Groupe Voltaïque :**

### **a. Les Sénoufo-Minianka :**

Les Sénoufo ou Sinèfo et les Minianka sont considérés comme appartenant à la même ethnie. Ils sont au nombre de 434.000 individus, soit 9% de la population malienne.

Les Sénoufo occupent l'extrémité sud du Mali, à la frontière de la côte d'Ivoire au sud et à celle de la Haute-Volta, à l'est, tandis que les Minianka se trouvant au nord des premiers sont limitrophes du Burkina - Fasso.

Le peuple Sénoufo-Minianka se compose de dix sous fractions dont trois seulement au Mali. Ce sont :

1 – les bamanan qui se trouvent dans le cercle de Koutiala et que l'on désigne sous le vocable de Bamâna-Sinèfo, c'est-à-dire bambara de langue sénoufo et les Bamâna-Mandéfo, c'est-à-dire bambara parlant le Manding ( les bambara de Ségou qui sont leurs voisins proches).

2 - les Sénérhé qui habitent le Kéné Dougou dans le cercle de Sikasso et qui seraient la tribu – mère des Sénoufo de la partie Nord, appelés Minianka,

3 – les Tagba qui se trouvent à Sikasso (Mali) et Bobo-Dioulasso (Burkina).

#### **b. Les Bobo.**

Les Bobo occupent un vaste quadrilatère à cheval sur les territoires de la Haute-Volta et du Mali et limité à l'est par la Volta noire, à l'ouest par Bani (affluent du Niger) au nord par les falaises de Bandiagara et au sud par les cercles de Koutiala et de Sikasso.

Les Bobo sont au nombre de 100.000, soit un peu plus de 2% de la population totale.

Selon M. Delafosse, le nom bobo (« bègue » en mandé) est appliqué par les Dioula et les Bambara à quatre tribus, qui forment un seul peuple : Kian ou Tian, Tara, Boua et Niéniégué. Les dioula distinguent les trois premières tribus par des épithètes différentes appelant les Kian Bobo Zbé (Bobo blanc), les Tara Bobo oulé (Bobo rouge) et les Boua Bobo-fing (Bobo noir) sans que les épithètes soient motivées par la couleur de la peau.

Niéniégué : Nié = visage et Niégué = décoré, qui viendrait du fait que ses membres sur leurs visages des balafres ou scarifications.

A cette grande subdivision, il y a lieu d'ajouter d'autres ethnies plus ou moins importantes : les Dioula, les Toucouleurs, les Kakolo, les Bozo – Somono, les Sorko et les Kassonké.

## **IV. Education et religions :**

### **A. Education traditionnelle :**

#### **1. L'enfance :** premier âge :

La plus grande joie de la famille est l'arrivée au monde d'un enfant. Le nom de l'enfant n'est pas choisi au hasard. Autrefois, la fille aînée portait le nom de Sogona (Ière née), le fils aîné porte le nom de son grand père paternel dont il est censé être l'incarnation.

La vie d'un homme comporte quatre périodes :

1. Avant de pousser ses premières dents, l'enfant est considéré comme un élément du cosmos beaucoup plus qu'un individu social.
2. Des premières dents à l'âge de six ans, l'enfant est étroitement dépendant de sa mère (chez les Malinké, participe au gynécée).
3. De dix ans à l'initiation, il intègre les associations de classe d'âge (pour les repas et les chambres à coucher).
4. L'âge de l'initiation marque nettement le passage de l'enfance à l'état adulte.

#### **2. La Femme :**

La qualité première de la fille est d'être mère. L'excision confirme la fille dans sa féminité et la rend socialement apte à assurer son « métier de mère ». Auprès de leurs mères, elles ont appris à faire la cuisine, à filer.

Celles qui sont de familles de caste savent tourner la poterie, teindre à l'indigo, etc. L'éducation reçue est en rapport avec leur état futur.

Les vertus féminines les plus appréciées étaient la pudeur, la fidélité conjugale, la piété filiale envers les parents du mari.

Les drames conjugaux étaient plutôt rares grâce à l'éducation des femmes, formées à l'obéissance, mais dont la jalousie reste encore légendaire.

Depuis longtemps, les femmes ont cessé d'exercer un droit politique. Cependant, leur influence reste considérable dans la vie sociale et au sein de la famille, de sorte que, indirectement, elles agissaient sur la vie publique.

Au XIV<sup>e</sup> siècle, la mère de Mansa Moussa II (1387) confisqua le pouvoir à son profit et laissa régner son second mari, Sandali ou Santigui.

- Le cas des deux sœurs : Yanou et Biro. Sonni mit fin à leur règne. Mais traditionnellement, au Soudan, la place de la femme se trouve au foyer. Cet état est le résultat d'une division du travail opérée de bonne heure et qui date de la fin du Néolithique avec la diffusion du fer en Afrique occidentale qui coïncide avec la naissance des premiers royaumes.

Toutefois, les traces du matriarcat initial restent vivaces et nombreuses, elles se manifestent par la place accordée à l'oncle maternel ; et les « gâteries » dont le neveu est l'objet chez son oncle.

En bamanan, le mot famille dérive de mère ( ba ) et les mots dén – l'enfant et ya – l'appartenance) ; de même le mot parenté – fa – dén – ya –(parenté).

La femme est d'abord la mère génitrice à qui l'homme doit tout. Elle est l'objet d'une vénération.

Les Toucouleurs disent que l'enfant est un livre écrit par sa mère, au monde de le lire et de le juger.

### **3. L'homme :**

Le jeune homme est comme un étranger à la famille entre l'âge de sept ans et celui de sa circoncision qui se situe entre quinze et vingt ans. C'est le bilakoroya.

Le bilakoro vivant en bande avec ses camarades d'âge fait son « apprentissage de la vie » par de rudes épreuves, il est censé pouvoir se « suffire », aussi ne se présente-t-il à la maison que le soir.

Après le bilakoroya, le père prenait le garçon en main, l'initiait à son métier ; la circoncision est le terme de la vie de bilakoro, la vie d'homme commence après la circoncision.

A la ville, les choses étaient à peu près pareilles, à la différence près que dans l'aristocratie (guerrière, marchande ou maraboutique), l'école du bilakoro est remplacée par l'école coranique.

## **B. L'enseignement coranique :**

Aller à l'école coranique, c'est fréquenter l'établissement de la mosquée ou suivre à domicile l'enseignement d'un lettré en arabe (mory Karamoko). Il s'agissait avant tout d'apprendre à lire et à réciter les versets du coran.

La méthode globale syllabique lente consiste à connaître par cœur ce qu'on apprend, et cet exercice de mémoire développait l'esprit de l'enfant. Celui-ci au bout de quelques mois, déjà familiarisé avec les lettres et syllabes, pouvait alors commencer l'écriture, il recopie lui-même sur sa planchette les versets à réciter.

La fin du 1er cycle est sanctionné par une séance de récitation et de lecture devant le jury autour duquel parents et amis de la famille sont invités : c'est le Wala-labo des Mandingues et le Doual-alloual des Peuls.

Le deuxième cycle est celui des grammaires, l'élève s'initie à la traduction et apprend quelques règles de grammaire. Il aborde également le commentaire (Kolo-bo ou fassari) c'est-à-dire pénétrer le sens intime des mots chez les Malinké.

Ce cycle peut durer de trois à quatre ans et l'élève peut alors fréquenter les cours et conférences des grands maîtres de la mosquée.

Au troisième cycle, à l'école de la mosquée où professaient Imams-Cadis et grands juristes, l'élève étudie techniquement la langue arabe, il l'écrit et la parle avec élégance.

Les cours étaient dispensés le matin de bonne heure à la lumière du grand brasier de 5 h 30 à 9 h du matin.

L'après-midi de 18 h à 20 h, les parents payent au maître la « coutume du mercredi ».

Au XVI siècle à Tombouctou, elle était de cinq cauris pour les enfants du premier cycle et dix cauris pour ceux du deuxième cycle. Les marchands et les gens de cour avaient quand à eux le monopole de l'enseignement du troisième cycle organisé à Sankoré et à Djinguareiber.

Depuis le XIV<sup>e</sup> siècle, la prospérité du Soudan ne cessait d'attirer lettrés et marchands arabes. Ainsi, Tombouctou et Djenné ont été de brillants centres intellectuels.

L'enfant grandit, bercé par les contes qui le familiarisent avec les habitants de la brousse, ses sentiments se forment selon la morale établie par le groupe social.

.

## **C. Les religions :**

### **1- La religion traditionnelle :**

Ethnologues et sociologues africanistes voient un polythéisme en Afrique. Selon ces auteurs européens, la pensée religieuse du noir est une foi toute de force, comme le noir lui-même, devant une nature exubérante. Cette foi est confiance car l'homme peut avoir la possibilité de « neutraliser » ou d'assimiler la force contraire.

Aussi, avant tout, le noir croit aux « forces » visibles et invisibles qui agissent et réagissent sur lui – même et sur la nature. Les fétiches sont souvent la représentation de ces forces.

La religion a ses rites et pratiques que doivent accomplir les seuls prêtres, le peuple est invité aux grandes cérémonies qui commandent une certaine solennité ; la naissance et la mort (c'est – à – dire l'entrée et la sortie de la vie) sont deux moments qui requièrent des rites religieux appropriés. L'homme apprend à vivre et cherche les voies et les moyens de se rendre le sort favorable. Ainsi chaque clan, tribu ou même famille avait ses « pénates », ses dieux domestiques.

A. Il existe cependant une divinité suprême très distante, Mansa Dan – Bali ou Man – Tigui, ce Dieu sans « limite », ce Dieu incréé est rarement invoqué, pour le toucher, on passe par

l'intercession des fétiches, des prêtres, ces derniers connaissent sacrifices nécessaires pour s'attirer la faveur de Mansa – Dan – bali.

Chaque clan, voire chaque caste de métier a ses pratiques magiques propres, les chasseurs constituent à cet égard une confrérie redoutée.

Il y a aussi les forces du mal appelés Soubaga (sorcier) par les Mandingues, « qui ne saurait avoir à sa merci un homme qui ne lui est pas parent et qui n'est pas dans une certaine mesure sa propriété naturelle ».

Il y a aussi la secte des antisorciers. Ainsi, tous les peuples anciens ont sacrifié à ces croyances, à ces pratiques avant que ne triomphent les grandes religions monothéistes.

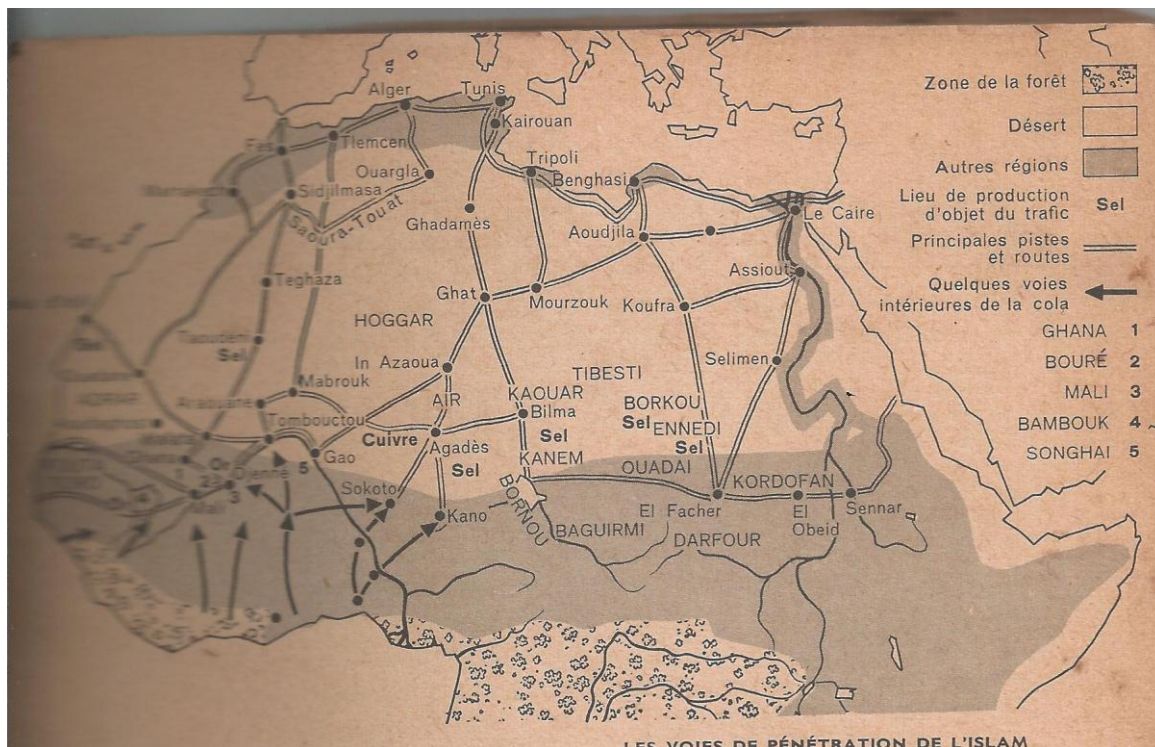
**2. Islam :** C'est une religion venue d'Arabie et dont son prophète Muhammad (B.P.A.S.L) est né à la Mecque vers 571.

Il s'est répandu d'une manière pacifique : les migrations, le commerce, pérégrinations des lettrés et des hommes de religion ont contribué à son expansion au Mali vers le VIII<sup>e</sup> siècle. Plus de  $\frac{3}{4}$  des maliens sont musulmans soit 85% de la population. L'expansion de l'Islam au Mali fut brutalement accélérée au XI<sup>e</sup> siècle par le mouvement religieux et militaire des Almoravides.

Dès lors, le caractère de la pénétration musulmane change : elle devient guerrière.

La croyance en un Dieu Unique (Allah), le rôle politique de l'Islam facilita partout au Mali la coexistence entre les différentes ethnies et les couches sociales de la société.

Le rôle grandissant de l'Islam dans l'Empire de Ghana se confirme avec le mouvement almoravide et dans les Etats soudanais héritiers de Ghana (Mali – Songhay) qui en ont fait une religion d'Etat.



3

## - Le Christianisme :

Le christianisme est l'une des trois grandes religions monothéistes (avec le Judaïsme et l'Islam) apparue au Ier siècle dans les provinces orientales de l'Empire romain et dont le prophète est Issa ou Jésus (B.P.A.S.L). C'est entre les XVIII et XIX siècles que le christianisme fut introduit en Afrique occidentale, par les Portugais dont les explorateurs et les négociants étaient accompagnés de missionnaires. Les sociétés missionnaires les plus actives étaient :

- 5- la London Missionary Society ( LMS ) oecuménique;
- 6- la Church Missionary Society (CMS) anglican ;
- 7- la Baptist Missionary Society (BMS) baptiste;
- 8- l'American Board of Commissioners for Foreign Missions (oecuménique);
- 9- la Wesleyan Methodist Mission Society (méthodiste) et la Basel Mission (protestante), basée à Bâle.

Les premières missions furent pour la plupart protestantes (britanniques, américaines et allemandes).

Les missions catholiques nées après les années 1830, furent essentiellement françaises. Chaque mission avait en Afrique ses zones d'activités propres. La C.M.S opérait surtout en Afrique de

l'ouest ;de même que la congrégation du Saint – Esprit et les Pères Blancs.

Bien que le christianisme soit peu développé au Mali, cependant on compte 1% de chrétiens et protestants dans la population totale.

Le Cardinal Daniélou pense que la première évangélisation de l'Afrique fut judéo – chrétienne. L'Évangile des Hébreux et des écrits de Clément d'Alexandrie s'y rattachent.

Au Mali, la « Bonne Nouvelle »est venue le 20 Novembre 1888 dans la première région à Kita, dix (6) missionnaires dont un père sénégalais. Ils appartenaient à une congrégation (groupement religieux au sein duquel on trouve des sœurs- frères les pères blancs- spiritains- les abbés) et sont venus de Saint- Louis à Kita Makan Djan bougou.

Après des tentatives d'évangélisation vers le nord, ils ont été tous décapités. D'où la fondation de la première école et le 1er manguier à Kita.

Après la première région, les missionnaires arrivent à Ségou le 1er Avril 1895 et à Tombouctou le 21 Mai de la même année.

Les pères du Saint- Esprit après avoir évangélisé le Mali, partent pour la Guinée pour laisser place aux pères blancs et aux sœurs blanches en 1901. Les autres régions du Mali ont été évangélisées après le 1er Evêque et archevêque Monseigneur Luc Sangaré. Actuellement, l'Eglise du Mali compte 2% de chrétiens repartis entre 6 diocèses dirigés par un Evêque.

## **V. Administration :**

Les Fonctionnaires Civils : Entre le Ve et XIe siècle, l'armature administrative du Soudan était déterminée par les liens de parenté avec l'Empereur, à partir du XVe siècle le mérite l'emporte sur la naissance : on verra aussi bien des peuls, des mandingues, des Diawanbès, des Sarakollés que des Maures ou des Touareg occuper des hautes fonctions à la cour de Gao.

Directement intéressés au pouvoir, ces « hommes nouveaux » ne tardèrent pas à lier leur sort à celui de l'Etat.

Désormais aux audiences royales, le Djima – Koi, généralissime des forces armées, avait seul le droit de s'asseoir en présence du souverain.

- Le Kourmina – Fari, gouverneur des provinces occidentales, était aussi vice –roi, et de fait, pouvait aussi se faire précéder de tambour quand il se déplaçait.

- Le Dendi – fari ou gouverneur du Dendi, berceau du royaume Songay, avait le privilège d'adresser des remontrances au roi, à faire des « observations au souverain en toute franchise ».

- Le Bara-koi ou gouverneur du bara avait un droit de veto dont le roi devait tenir compte. Son voisin, le gouverneur du Dirma ; pouvait seul entrer au palais sans descendre de son cheval, maître de la cavalerie royale en cas de guerre.

Les fonctionnaires les plus proches du souverain sont les représentants des grandes administrations, les Katib ou secrétaires qui rédigent correspondance, actes et décrets royaux.

Les ministres les plus importants étaient : le Babili –Farma ou ministre des cultures ; le Hali –Farma ou ministre des Eaux et de la navigation ; le Ouanei – Farma ou ministre des domaines et de la propriété ; le Sao –Farma ou ministre des forêts et surtout le Khalissi –Farma ou trésorier général. Cette dernière fonction sous les Askia était toujours confiée à un grand lettré dont la probité était reconnue de tous.

L'hérédité des charges s'est établie dans l'administration, certaines fonctions font nettement apparaître qu'on se succédait souvent de père en fils (Imams- notaires- professeurs- juges, fonctions libérales).

Les Fonctionnaires militaires. L'armée, depuis Sonni Ali, n'a cessé d'occuper une place de plus en plus grande dans la vie du pays. Mais, Askia Mohammed sut un moment rallier les lettrés aux militaires : la guerre de conquête devint la « guerre sainte ». Mais la création d'une armée de métier coïncida avec l'essor des lettres

et consumma la séparation entre le militaire et le civil. Les armées se recrutèrent surtout dans le petit peuple, elle abusera de sa force et, au mépris des citadins et des ruraux, elle répondra par le pillage et la brutalité.

La cavalerie, les cavaliers étaient vêtus à la manière des chevaliers du Moyen – Age européen et combattaient avec les longues lances ou piques.

Au XVe et XVIe siècle, le Mali pouvait aligner plus de 100.000 hommes et la cavalerie impériale atteignait le chiffre de 40.000 chevaliers.

Sur les effectifs de Ga, il y avait 4 régions militaires et dans chaque province un gouverneur militaire à côté d'un gouverneur civil, la ville avait une garnison de 3.000 cavaliers et une infinité de fantassins.

En 1591, Askia Ishaq II rassembla 30.000 hommes et se porta devant l'ennemi Djouder.

Mais, au XVIe siècle le Soudan accusait un net retard sur l'Europe et l'Afrique du Nord en matière d'armement : l'arme à feu y était inconnue et ce retard fut fatal à la civilisation soudanaise.

## **VI. Art et architecture :**

### **A. Art :**

**Classification :** Selon De Pedrals, l'art nègre en général se divise en :

Arts ordinaires : travail des graines- de cuir- fibres- argile- ivoire- bois- métaux et en

**Les arts majeurs :** Tiges –alebasses décorées –terre cuite – statues – masques.

L'art à ses origines, est indissociable de la vie religieuse, c'est progressivement que naît l'art profane, d'abord pour le plaisir des rois, puis pour celui d'un plus grand nombre.

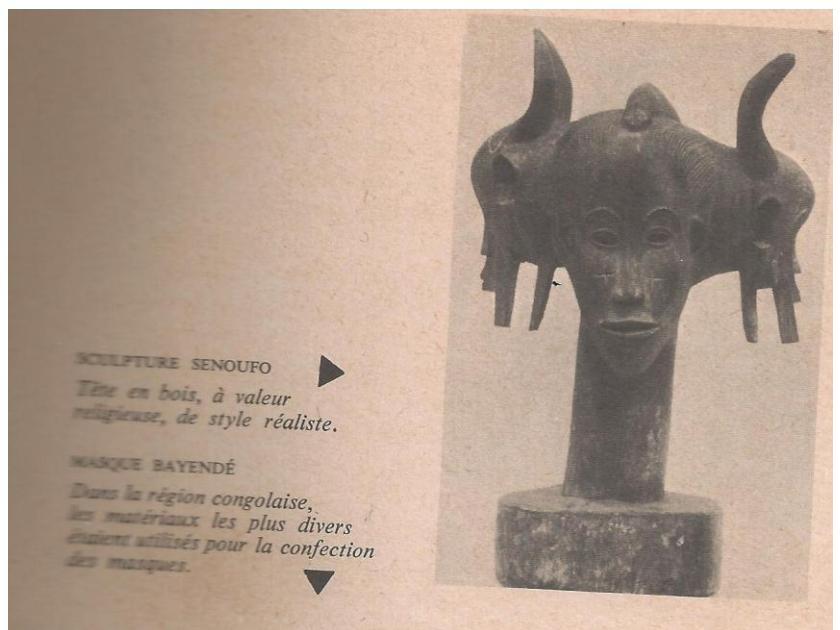
Au Soudan (Mali) chaque peuple a conservé une certaine individualité.

Au sud du Mali, l'art sénoufo est un art original, abondant de grande qualité, comme l'art dogon ou bambara auxquels il s'apparente par plus d'un aspect. C'est aussi un art de paysan, toujours sobre.

Les statues de plus d'un mètre (hommes et femmes) dos à dos mettent en relief les caractères les plus anciens de l'art sénoufo.

Le Gpo- Oro. C'est la connaissance du gpo-oro qui, permet de définir la fonction exacte de ces statues et de leurs nombreux attributs, voire même leurs origines.

Dans le bois sacré du gpo-oro avec ses enclos et ses entrées, ses pistes, ses cases ses cônes en terre, ses places sacrificielles, les statues se dressent en des lieux précis, prêtes à servir.



### Chasseur d'antilope, Yoruba

Au Mali, chaque peuple a conservé son originalité. Bambara et Malinké se sont distingués dans la sculpture sur bois ; les masques :

le Soudan a été entre le XIe et XVIe siècle un grand foyer culturel et artistique.

Au XIe siècle, El Bekri évoque des idoles de la religion animiste : masques- statuettes et autres objets de culte, toutes choses considérées aujourd'hui comme objets d'art.

L'influence de l'Islam est très nette dans les arts décoratifs. La calligraphie arabe a en soi une valeur artistique certaine et les soudanais ont su également tirer parti de cette veine.

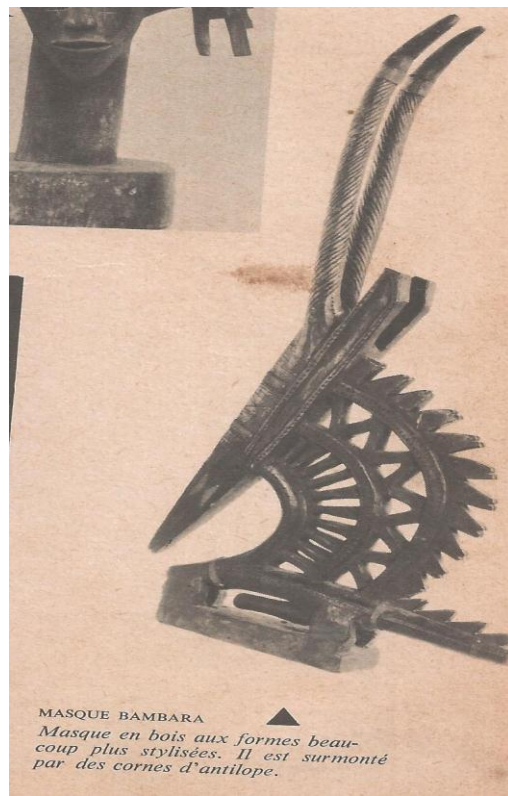
L'écriture Kufique, ici comme dans le proche orient, a été largement utilisée par les artistes dans la décoration des tableaux- coussins- plateaux- etc.

Mais l'orthodoxie affichée des Askia donna aux villes un aspect franchement « arabe » sinon musulman : les représentations humaines sont bannies.

Les arts traditionnels du bois prirent un nouvel essor après la chute des Askia, dans le cadre des royaumes et communautés animistes nés de l'éclatement de l'Empire.

Ces arts et jeux sont intimement liés aux pratiques magico religieuses. Avec le temps et surtout sous l'action des transformations sociales, plusieurs cérémonies ou fêtes se désacralisent et il s'ensuit une laïcisation du rituel : masques, tam-tam et autres instruments tombent dans de domaine du profane.

## Masque Bayendé, Congo





Au Soudan, grâce aux structures étatiques, chaque peuple a pu

développer sa propre culture. Le pouvoir central ; depuis le temps du Ghana ; ne s'est jamais signalé par une intolérance.

Les Mandingues, bâtisseurs d'Empires ont donné aussi de grandes œuvres d'art. Les arts traditionnels sur bois, la céramique et l'orfèvrerie ont connu sous leurs Empires un essor considérable. La statuette de la prêtresse invoquant la pluie : elle a les deux mains levées au dessus de la tête, l'une ouverte fait le signe de l'appel, l'autre fermée, arrête et précipite la pluie.

Les grands masques religieux sont sous la garde des anciens organisés en sociétés secrètes : Simo chez les Baga. Nalous et komo chez les Malinkés.

Le Komo est un masque de lion ou d'animal fabuleux barbouillé de sang, de jus de cola et de sang de poulet. C'est le plus secret des masques mandingues.

L'annonce de l'apparition du stondel, du kondén ou du sogoninkoun est un évènement que les jeunes attendent avec impatience.

Le Tyi-Wara (ciwara ) des Bambara représente l'antilope messagère des dieux, qui enseigna aux humains l'agriculture.

Le Sogoninkoun, masque de réjouissance populaire, est absolument profane ; par le style, ce haut masque est de la veine que le ciwara : la sculpture représente l'antilope, et une statuette de jeune fille.

Diangoni, air musical guerrier, dédié à Fakoli, devint ainsi l'air musical des descendants de ce général.

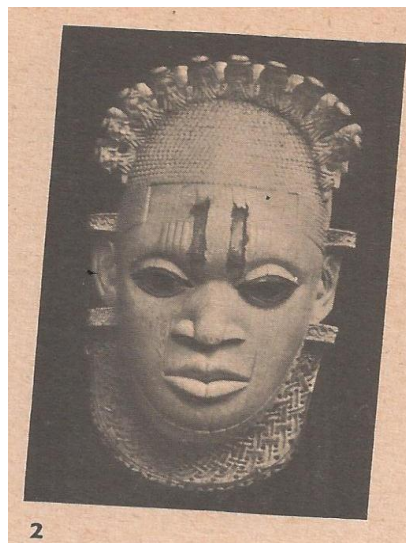
Baloba, air favori de Soumaoro Kanté après la grande victoire de Kirina, a été décrété musique nationale de tous les Mandingues par Soudiata.

Douga, chant guerrier par excellence, est la musique de tout guerrier qui s'illustre dans une bataille.

Sara, Toutou, Kala, sont des airs galants dont il est difficile de préciser la date.

Enfin, le dogme animiste (le culte des morts, les cultes des forces physiques et des Génies, les sociétés secrètes, la magie, ...).

On devine la puissance de telles institutions en dehors même du domaine religieux. Elles jouent pour la plupart un rôle politique et social fort important, et sont à l'origine de la plupart des grandes convulsions dynastiques qui ont fait périr les Empires noirs.



**Tête d'Iyoba au Bénin**

### **B. Architecture :**

L'architecture malienne est un phénomène urbain. Des découvertes récentes ont permis de dégager les ruines de plusieurs villes et d'en reconstituer la conception.

A la frontière du Mali et de la Mauritanie, on a découvert une ville qui date du XIIe siècle, très vaste, et qui serait l'ancienne capitale du Ghana, Koumbi Saleh.

## Ruines d'Aoudaghost



## VII. Enseignement moderne :

Parmi les indicateurs possibles du niveau de développement, l'éducation se place au premier rang. Après d'interminables guerres d'expansion politique et religieuse (Islam, Christianisme et Colonisation), la réaction des maliens fut un certain refus d'accepter les importations de l'Europe (vie, croyances).

L'une des manifestations de ce refus consista à faire de l'école (base de l'éducation occidentale) un mode notoire de corruption.

Ainsi, les chefs traditionnels et familles « aristocratiques » évitaient soigneusement la fréquentation des établissements scolaires français.



UNE CLASSE AU COLLÈGE ACADÉMIQUE DE NIAMEY (1954)

A l' « école des otages de Kayes », « l'instruction a d'abord pour but d'améliorer largement la valeur de la production coloniale (gens choses) ---moins lourds aux budgets coloniaux--- ».

Au temps de la colonisation, ce fut dans les régions où les missions chrétiennes étaient actives que l'instruction occidentale se rependit le plus vite, parfois avec les encouragements des régimes coloniaux. Il est clair que l'administration coloniale s'efforçait de former non pas une « élite » mais plutôt des auxiliaires. Il s'agit là, d'une scolarisation fonctionnelle, c'est-à-dire une formation des cadres d'exécution (commis, instituteurs, médecins, interprètes). (Carte)

### **A. Les Grandes Etapes d'Evolution du Systèmes Educatif :**

En 1996, l'Etat malien a consacré 22,53% de son budget à l'éducation. L'affectation de ressources à l'enseignement, le contrôle du système éducatif, l'implantation et contrôle des universités, la recherche d'un développement équilibré de l'instruction, tout cela a participé à la lutte pour le pouvoir et a fait de l'éducation l'une des plus importantes questions de la politique de développement.

Des études ont montré une corrélation directe entre la productivité et le degré d'instruction, ce dernier est le meilleur indice de l'aptitude à participer au secteur moderne de la société, qui ouvre l'accès à des emplois réguliers, à des postes de fonctionnaires ou à des positions de responsabilité.

L'éducation de Base.

Au Mali comme partout en Afrique, la scolarisation est loin d'atteindre l'ensemble de la population soit un taux d'alphabétisation des garçons à 46,7% et celui des filles à 42,3% entre 1992 et 1994.

Que signifie l'éducation de base ?

Guizot, Ministre français de l'éducation de base en 1833, expliquait qu'une nouvelle loi sur l'éducation primaire pour tous avait pour objectif que la population :

« Acquière si possible cette connaissance qui est indispensable à la vie sociale et sans laquelle l'esprit languit... (mais cette loi est conçue) également pour l'Etat, et dans l'intérêt public, puisque la liberté est protégée et habituelle seulement parmi les populations qui sont suffisamment éclairées pour entendre... la voix de la raison.

L'éducation primaire universelle représente donc l'un des plus solides garanties d'ordre et de stabilité social ».

De 1833 à aujourd'hui, les avocats de l'éducation du « développement » recommandent de mettre l'emphase sur la santé, la nutrition, la protection de l'environnement, le changement technologique, le civisme, le rôle des femmes, les principes de la démocratie et d'autres thèmes qui y sont reliés. Ceux qui insistent sur le côté « pratique » suggèrent l'agriculture et travail en atelier.

**Tableau VI.** Evolution de la scolarisation entre 1988 - 1998

ANNEE	ier cycle Garçons - Filles	TOTAL	Taux Bruts % Garçons - Filles	TOTAL	Garçons - Filles en %	TOTAL 13 - 15 ans
-------	----------------------------------	-------	--	-------	-----------------------------	----------------------------

1988 - 89	36 68 6	19 74 5	56 431	15,0 0	7,80	11,40	19,4 0	11,0 0	15,30
89 - 90	36 57 1	20 40 7	56 978	14,2 0	7,70	10,90	20,1 0	11,2 0	15,70
90 - 91	40 07 5	22 78 7	62 862	14,5 0	8,00	11,20	19,9 0	11,1 0	15,60
91 - 92	47 21 3	24 30 6	71 519	15,8 0	7,90	11,80	21,5 0	12,2 0	16,90
92 - 93	51 17 1	26 56 3	77 734	16,1 0	8,10	12,00	22,3 0	12,4 0	17,40
93 - 94	56 52 2	29 22 0	85 742	17,0 0	8,50	12,70	24,5 0	13,5 0	19,10
94 - 95	61 32 0	32 29 7	93 617	18,0 0	9,30	13,60	23,6 0	13,9 0	18,80
95 - 96	66 50 2	34 34 0	100 842	19,3 0	9,90	14,50	25,0 0	14,3 0	19,70
96 - 97	72 57 2	37 06 1	109 633	20,8 0	10,7 0	15,80	28,4 0	15,5 0	21,90
97 - 98	82 19 2	42 62 8	124 820	23,4 0	12,3 0	17,90	31,9 0	18,6 0	25,30

*Source* : Ministère de l'Education Nationale.

## **L'Enseignement Secondaire et supérieur :**

Si l'enseignement primaire s'est développé depuis quelques années, les établissements secondaires et supérieurs ne furent installés que très progressivement.

Vu la Loi No 93-060 du 8 septembre 1993 portant création de l'Université du Mali, elle compte aujourd'hui 80.000 étudiants et 700 enseignants.

C'est à partir de 1994 que différents établissements d'enseignement supérieur furent transformés université : F.S.J.E ; ENA ; E.N.SUP. ; F.L.A.S.H., E.N.I., etc.

## **B. Principes de Réforme du système Educatif :**

« - Développement du caractère et des vertus sociales.

Education physique obligatoire. Allègement des programmes grâce à la progression de scolarité et large extension des bourses.

Développement de la culture générale de la masse comme de l'élite. Réaction contre l'esprit de concours et ses abus.

Enseignement professionnel conçu comme un prolongement normal du premier degré.

Rectifier les erreurs d'aiguillage, permettre à certains de se réorienter. »

Note de Jean Zay, ministre français de l'éducation nationale, 1936.

**C. Définition de la qualité de l'éducation :** La qualité de l'éducation ne se limite pas à une analyse des intrants. Elle est synonyme d'une amélioration globale des résultats d'apprentissage. Les chercheurs reconnaissent en général que la qualité de l'éducation résulte de l'interaction entre plusieurs facteurs qui tendent à produire de meilleurs résultats scolaires : l'école, l'élève et l'environnement. La

présence de ces facteurs est considérée comme propice au renforcement de la qualité de l'éducation et aux niveaux élevés de réussite scolaire d'une nation. A l'inverse, des mesures faibles ou négatives sont associées à une mauvaise qualité et à une réussite scolaire médiocre. Quant aux facteurs politiques, ils recouvrent les cadres de politique et priorités fixées par les responsables nationaux, de district et locaux. Quelques-uns sont essentiels dans le contexte de la qualité, notamment les attentes vis-à-vis de l'éducation des deux sexes, la langue d'instruction et l'ouverture d'écoles privées et communautaires laïques ou confessionnelles.

Enfin, les sept domaines de notre paradigme sont tous tributaires de facteurs culturels, au niveau par exemple des styles pédagogiques, du contenu des programmes ou encore de l'environnement scolaire.

En outre, elle appuie les efforts investis dans la recherche de méthodes pour améliorer la qualité : un choix plus sélectif des enseignants, une meilleure supervision et le recyclage des enseignants, des efforts pour améliorer leur moral, l'acquisition de manuels et de matériels scolaires, et enfin l'amélioration de la santé et de l'alimentation des élèves.

**Tableau VIII.**

Cadre conceptuel : Les facteurs déterminant la qualité de l'éducation.

<p style="text-align: center;">1. Facteurs favorisants</p> <p>Famille :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>. Statut socio économique des parents.</li> <li>.Langue d'instruction.</li> <li>. Eclairage. Espace.</li> <li>Livres domestiques.</li> <li>.Communauté : soutien réel à l'école, accès aux ressources culturelles et sportives.</li> <li>.Soutien efficace du système éducatif :</li> <li>.appui matériel approprié, fréquence et adéquation des activités de formation des enseignants.</li> <li>. Manuels et autres outils.</li> <li>Installations scolaires adéquates.</li> </ul> <p>2. Caractéristiques de l'élève.</p> <p>Sexe, âge, intelligence, motivation, santé et état nutritionnel, non orphelin ou pupille</p>	<p>Ecoles : les facteurs relatifs à l'efficacité</p> <p>6. Résultats d'apprentissage</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- connaissances, attitudes</li> <li>- compétences</li> </ul> <p>3. conditions propices</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>. Leadership efficace</li> <li>. corps enseignant capable.</li> <li>Flexibilité et autonomie.</li> <li>Régularité.</li> </ul> <p>4. Climat scolaire</p> <p>.Attentes et</p>	<p>Facteurs contextuels</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>.Internationaux</li> <li>. Culturels</li> <li>Politiques</li> <li>Economiques</li> </ul> <p>7. Résultats chez les élèves.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>. Participation</li> <li>. Résultats scolaires, valeurs, savoir – faire.</li> </ul>
--	---	---

	<p>attitudes positives des enseignants à l'égard des élèves.</p> <p>Ordre et discipline.</p> <p>.Structuration des programmes.</p> <p>Récompenses et incitations.</p> <p>5. Processus d'enseignement et d'apprentissage.</p> <p>. Temps important consacré à l'apprentissage.</p> <p>. Diversité des stratégies pédagogiques.</p> <p>Devoirs</p>	<p>.Culture.</p> <p>.Insertion socio-professionnelle</p>
--	--	--

	domestiques fréquents et structurés. Evaluations et commentaires fréquents sur les élèves	
--	---	--

**Source :** Il PE, d'après Heneveld et Craig A. D. E. A (1996)

## **VIII. Economie :**

Au XIVe siècle, et déjà avant la conquête coloniale, l'économie du Mali se remodelait en raison des grands courants mondiaux d'échanges commerciaux que sont les compagnies financières et marchandes européennes.



### **Une caravane au Sahara**

Ensuite survint la crise économique de (1929) qui ébranla jusqu'à ses fondations l'édifice économique de l'Afrique.

L'Economie coloniale, mise en péril par la récession des années 1930, fut revivifiée grâce au cours élevé de ses produits d'exportation durant la deuxième guerre mondiale de 1939-1945 et après guerre.

L'Economie coloniale, mise en péril par la récession des années 1930, fut revivifiée grâce au cours élevé de ses produits d'exportation durant la deuxième guerre mondiale de 1939-1945 et après guerre.

Au lendemain de l'indépendance, l'exploitation économique s'est appuyée sur une prise de possession politique. Chaque nation a pour mission de dresser le bilan de ses besoins :

- assurer le développement des moyens de subsistance ;
- affranchir autant que possible l'économie de sa servitude à l'égard de la métropole ;
- rechercher et exploiter les ressources énergétiques et minérales.

Comme les Anglais, les Français établirent des plans et fondèrent des organismes de crédit.

Dans certains cas, le plan permit d'en arriver à l'exploitation effective de (l'Office du Niger), mise en activité de nombreux gisements de minerais, développement industriel.

Sur le plan économique, les transformations survenues marquent le passage d'une économie de traite à ce qu'il est aujourd'hui établi d'appeler « système planifié » du socialement malien.

### **1. Le commerce :**

L'import-export du territoire soudanais était tenu par quelques 4 ou 5000 commerçants de race blanche (Européens, Libanais, Syriens). La Compagnie Française d'Afrique occidentale (Cie F.A.O) d'origine marseillaise ;

la société commerciale de l'Ouest Africain, dont le siège était à Lyon ;

la S.C.O.A qui orientait les tractations des « privés », soutenue par les capitaux Suisses ;

les établissements Vezia ;

la compagnie du Niger français, etc.

Ces diverses compagnies étaient des ramifications des grandes banques de l'Europe occidentale : Paris, Pays- Bas, Rothchild, de la Caisse des Dépôts et Consignations, la Banque d'Indochine, le Crédit Industriel et Commercial.

Telles furent les structures peu favorables à l'existence de capitalistes locaux et dont le rôle de développement économique et social du pays se résumait en :

500 km de routes bitumées rejoignant cette voie ferrée ;

1.100 classes primaires, 800.000 scolarisables et 3 à 5% d'alphabètes.

1 lit d'hôpital pour 1.700 habitants sur tout le territoire ;  
 Le revenu annuel par habitant était de 20.000 Fcfa en 1965;  
 L'économie de subsistance représentant 80% est la conséquence  
 d'un manque à gagner important.

## 2. Agriculture :

### Classification des sols par les paysans Bambara

Nom bambara	Caractéristiques générales
seno	Formation dunaire très sablonneues
danga	Sol beige, sablo – limoneux, battant en saison des pluies, très dur en saison sèche ; très faible cohésion ; forte affinité pour l'eau
dangabilen	Sol rouge, limono – sableau à limonm – argileux, généralement faible en surface, provenant de l'érosion des danga ; peut se couvrir d'un gravillon ferrugineux dans les zones très érodées
dangafin	Sol beige - noirâtre, analogue au danga mais plus riche en limon et en matières organiques
jan	Sol brun, argilo – limoneux, très compact avec fentes de retrait fréquentes
janpèrèn	Sol jan très argileux, largement crevassé
murusi	Sol noir, très argileux, à structure friable en surface, comprenant de

	nombreux nodules calcaires et largement crevassé ; forte cohésion des agrégates colloïdaux ; faible affinité pour l'eau
buwa	
buwabilen	
buwafin	

**Le mil et riz** constituent la base de l'alimentation. En 1959, si le mil couvre les besoins, 150.000 tonnes de riz doivent être importés annuellement

Les productions vivrières et industrielles pouvaient correspondre en 1959 au contenu de ce tableau :

Mils (ptits et gros)	765.000 tonnes
Riz (paddy)	788.000
Manioc	180.000
Autres féculents :Igname, patate	70.000
Fruits et légumes	120.000
Arachides	125.000
Coton non égréné	9.000

**a-) Gaspillages et pénuries.**

« Dès le stade de la récolte, les pertes apparaissent : 15 à 20% pour les céréales, 30% pour les pommes de terre et jusqu'à 50% pour les fruits et légumes. Le manque de main d'œuvre qualifiée, de moyens de transports, d'équipement (frigorifiques, conteneurs) l'explique. Le stockage est particulièrement insuffisant sur les lieux de production où les pertes atteignent des milliers de tonnes par an pour les pommes de terre, tomates, mangue et autres fruits et légumes... Les faiblesses de l'industrie alimentaire sont notoires ; elle ne s'est pas développée au

même rythme que la production agricole et les pénuries générées par le délabrement de la chaîne agroalimentaire engendrent les vols, la spéculation, qui les amplifient et détournent une grande partie de l’approvisionnement de ses destinataires. »

**Tableaux I et II** permettent de comparer les chiffres des années **1959** – **1962**

**Tableau I.** (1959)

Produits	Tonne	Prix Unitaires (francs)	Valeur F.O
Mils	20.000	20	
Paddy (riz)	22.000	8 et 33	
Mangues	2.000	53	
Légumes	100	50	
Arachides décortiquées	56.050	40,98	
Grains de coton	3.405	32	
Tabac (feuilles)	110	65	
Gomes	1.440	64	
Kapok	500	78	
Cola imp. Exp.	13.750	95	
Bovins	31.050	74	
Ovins, Caprins	8.400	82	
Viandes	135	185	
Poissons	12.000	185	
Beurre de	500	85	
Karité	900	14	
Fibre de coton	150	120	
Laine en masse	637	110 et 170	
Peaux brutes	1000	175	

Autres animaux	28	750	9.868.000.000
Peaux de reptiles	174.655		120
TOTAL :			

**Source :** Géographie de l'Afrique 9<sup>e</sup> année Imprimerie du Mali.

**Tableau II. Chiffres de 1962**

Produits	Quantité en Tonnes
Mils	800.000
Riz	250.000
Mais	18.000
Fonio	20.000
Blé	1.400
Manioc	180.000
Patates	60.000
Ignames	10.000
Haricots	5.000
Arachides	125.000
Coton	10.000
Tabac	700
Bois de chauffe	400.000
Bois (menuiserie)	3.200
Gomme	500
Kapok	1.250
Karité (noix)	150.000
Poissons (séchés ou fumés)	12.000

**Source :** Géographie de l'Afrique 9<sup>e</sup> année Imprimerie du Mali.

90.000 tonnes de tomates, oignons, gombo, chou, salade, carottes, poireaux, aubergine.

30.000 tonnes de fruits variant entre mangue, goyave, les papayes, les oranges, bananes et citrons.

### **b-) Aménagement du Niger :**

Dès 1919, le Gouverneur Général Merlin confia à l'ingénieur Emile Béline qu'un long séjour aux Indes avait préparé à ce travail, la mission de prospector la zone soudanienne du Niger, en vue d'établir un avant projet d'irrigation et d'aménagement concernant la partie située entre Bamako et le lac Débo.

Après un essai (1922 – 1923), confié, faute de personnel, à une entreprise privée, le gouvernement général créa, en 1924, à Dakar, le Service général de l'Hydraulique Agricole et des Textiles, sous la direction compétente de M. Emile Béline.

Les premières études confirmèrent, en la précisant, dit M. Bauzil, la structure rigoureusement deltaïque des régions situées entre Ségou et le lac Débo. On reconnut ainsi les terrains jusqu'à 400 km au Sud de Sansanding.

Les travaux de J. Vuillet, qui fut un précurseur, comme Vilalis en irrigation, puis les essais de Diré et d'El Oualadji confirmaient la valeur des cotons égyptiens cultivés en zone saharienne.

L'Allen, variété originaire des Carolines, semblait l'espèce à préférer un peu plus au Sud ; elle fut importée du Nigeria.

Enfin, plus récemment, on fonde sur le Budi (du nom du Directeur du laboratoire de chimie de Ségou : M. Budichowski), hybride indien Garohills (*Gossipium indicum*) X Karanga (*Gossipium indicum*), les plus grands espoirs.

Créé le 15 Janvier 1932, l'Office du Niger a reçu son statut à cette date, et un décret du 4 Novembre 1937 va le modifier quelque peu, surtout dans la composition du Conseil d'Administration :

M Emile Béline devient Directeur Général en Afrique, à Ségou, et M. Bauzil, ingénieur de l'école polytechnique, devient Directeur général adjoint.

L'unité de vue étant admise, la méthode des petits paquets évitée, les buts à poursuivre n'ont plus varié, et ils peuvent être ainsi résumés :

Aménagement sur la rive droite du Niger, dont la Ière réalisation devait être près de Bamako, le système de Sotuba, aujourd'hui terminé ;

- a. Construction du barrage dit de Sansanding et irrigation par gravité de la partie septentrionale du delta central, par un système hydraulique utilisant au maximum le réseau des anciens défluent du fleuve ;
- b. Protection, par construction d'une digue, des plaines basses du Macina contre les crues du Niger ;
- c. Etudes diverses, météorologiques, géologiques, topographiques, hydrauliques, agronomiques et sociales, en vue d'en déduire les possibilités de mise en valeur du Moyen Niger, et qui sont presque infinies, car on peut admettre, sans exagération, que plus d'un million d'hectares sont susceptibles d'être aménagés.
- d. Au point de vue agronomique, les recherches ont été poursuivies en un certain nombre de points, dont le climat pouvait être considéré comme caractéristique d'une zone.

C'est ainsi que débutèrent la première station expérimentale de Niènébalé en 1921, Banankoro et Soninkoura, Diafarabé en 1922, Siguiné en 1924, Sokolo en 1929, Kayo en 1930.

Il est désormais établi que l'étendu des terres régulièrement irrigables et faciles à mettre en valeur, atteint 80 à 95.000 hectares.

Les Indigènes utilisent déjà 7.000 h sur les 10.000 h qui composent la zone périphérique Nord du lac Télé et 5 à 6.000 h sur les 45.000 h que représente la surface du lac.

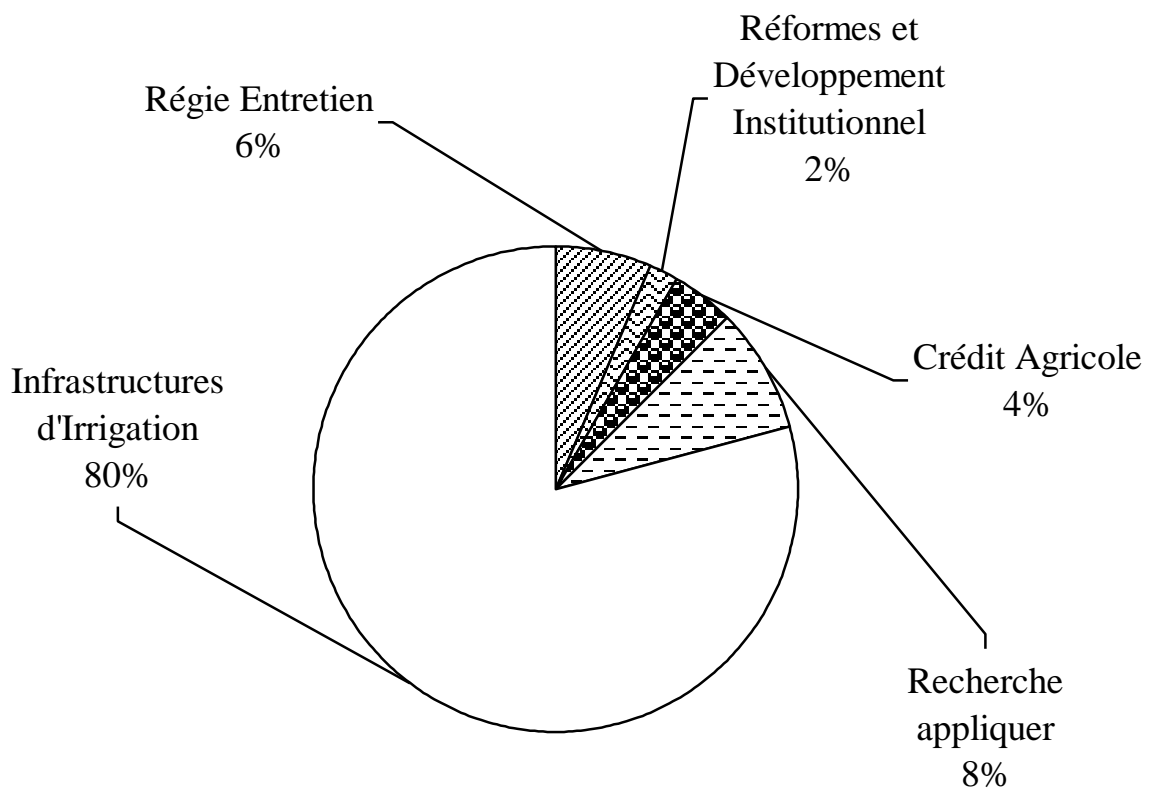
Le système hydraulique du Niger et de ses affluents permet donc l'aménagement de plus 1.000.000'hectares contre 112.000 ha actuels.

Ce qui permettrait au Mali de couvrir les 150.000 tonnes de riz importé chaque année des autres pays producteurs.

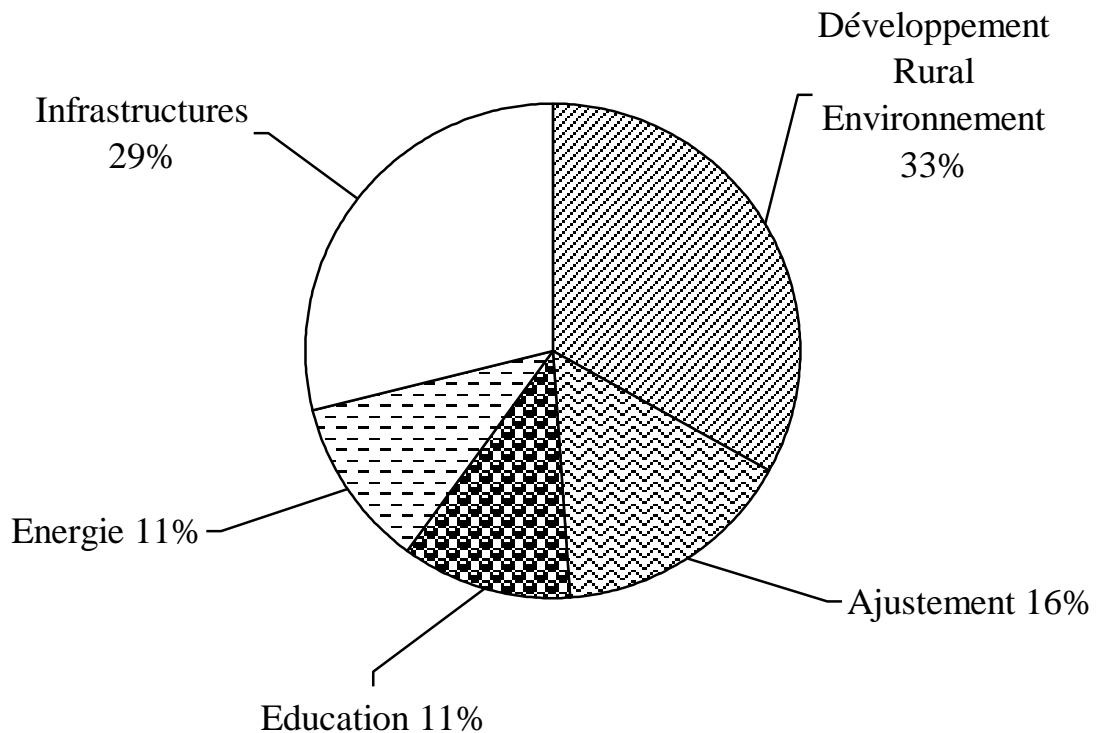
C'est l'explication du programme de 31 aménagements fonciers agricoles repartis par région économique :

<b>Région de Bamako</b>	<b>12 aménagements couvrant</b>	<b>6.275 ha</b>	
Ségou	7	-	32.000
Mopti	4	-	16.000
Gao	2	-	5.000
Sikasso	6	-	2.700
<b>Total</b>	<b>31 aménagements couvrant</b>		<b>61.975 ha</b>

**PROJET DE CONSOLIDATION DE L'OFFICE DU NIGER  
(INVESTISSEMENTS PAR COMPOSANTE)**



## FINANCEMENT BANQUE MONDIALE DE 1966 A 1994 REPARTION PAR SECTEUR



**Source : Rapport Banque Mondiale.**

Aussi, lors de l'éclatement de la Fédération du Mali ( Sénégal – Soudan) , le Congrès de l'USRDA du 22 septembre 1960decida de choisir la voie socialiste de développement national, la façon la plus rationnelle pour les masses laborieuses de progresser, dans un pays sans industries.

Il est vrai que les obstacles rencontrés par le Mali sur la voie du développement socio économique sont aussi :

un grand nombre d'agriculteurs à basse productivité ;  
une industrialisation restreinte et incomplète ;  
l'hypertrophie et parasitisme des secteurs secondaire et tertiaire.  
Par exemple la société des briqueteries n'emploie que 91 personnes  
bien que la construction connaisse un véritable essor ;

un autre handicap au développement du Mali consiste en une  
situation de subordination économique : « --- dépendance aggravée  
et pérennisée par le fait que les productions marchandes et les  
exportations de chacun d'eux a favorisé l'établissement de la  
monoculture --- ». Pour le Mali, c'était le coton qui, représentant  
60% de la valeur globale des exportations totales, était la  
« monoproduction » pour les industries coloniales.

Le socialisme malien était de tendance collectiviste avec  
planification généralisée et autoritaire : épargne forcée –  
investissement humain (Algérie –Ghana –Guinée –Mali) par  
opposition aux tendances mixte et conservatrice dont le tare fut  
d'avoir « brûlé » des étapes en voulant passer du sous-développement  
au vrai socialisme sans passer par les phases capitaliste et monopoliste  
d'Etat.

### 3-Elevage.

Le Mali est un pays à vocation pastorale. L'élevage se pratique un  
peu partout, mais surtout les régions sahéliennes sont privilégiées.  
Le Mali possédait avant la sécheresse de 1972 un cheptel important  
composé de :

5.000.000 de bovins,  
12.000.000 d'ovins et de caprins,  
500.000 chevaux.

Cet élevage est extensif et présente sous trois formes : nomadisme  
au Sahara, transhumance au sahel et sédentaire au sud.

L'Etat intervient dans le domaine de l'élevage en créant des centres  
de recherches zootechniques dont le but est d'améliorer la qualité  
du cheptel en viande aussi bien qu'en lait : les centres de Sotuba à

Bamako, Niono dans la région de Ségou et Madina Diassa dans le cercle de Yanfolila.

Etude de cas : le gourma

## 1. Présentation.

Les quatre temps de l'exploitation pastorale.

10- Juillet Août :

Les pluies survenant vers la mi-juillet ouvrent l'intérieur de la boucle aux nomades.

Ainsi les lieux de cure salée à proximité du fleuve voient- ils confluer de nombreux nomades : Tin Asseyfi, Tin Ahara, Karouassa, dans le Nord du Gourma, Drougama, Dimamou, Amniganda dans le Sud. La vie nomade est facile en cette saison. Le lait est abondant, on en fabrique un fromage « gossi », séché sur la paille ou du beurre. Beaucoup de gaspillage : le lait est donné aux chameaux et le petit lait souvent jeté.

Septembre- Octobre

Avec le ralentissement des pluies les pâturages s'alourdissent de leurs graines en mûrissement. Les troupeaux ayant fait la cure de sel, en Août pour la plupart, se dispersent au maximum dans la quasi- totalité du Gourma.

Novembre- Décembre- Janvier

Des la fin Octobre, la saison sèche règne dans le Gourma. La température transforme les pâturages en « paille sur pied ». La matière végétale a perdu toute sa teneur en protide, phosphate et phosphore. Deux possibilités alors pour les éleveurs : gagner les abords de la vallée du Niger à la « haute tradition » Tamacheq qui contrôlent le bourgou.

Aussi, arrivés au bord du fleuve, les troupeaux se scindent : Du campement au fleuve pâture les vaches laitières et les jeunes veaux. Le lait est vendu ou troqué contre du grain chez les villageois.

Le gros du troupeau mené par quelques bergers s'éloigne à une distance limite de 20 à 25 km.

Février - Mars –Avril –Mai –Juin

A partir de Février – Mars, la décrue commence à découvrir le bourgou, mais un double péril sanitaire menace les troupeaux (les refroidissements et distomatoses). Pour contraindre l'éleveur à la patience, les autorités maliennes en 1968 fixent la date d'ouverture pour le cercle de Tombouctou au 1er Mars.

Cette occupation pastorale du bourgou pose de redoutables problèmes entre villageois

.Mais des conventions administratives (par exemple celle du 10 juillet 1946) du cercle de Gourma- Rharous attribue tous les bourgous aux nomades et précise avec rigueur leur partage entre tribus.

**Tableau III .Cheptel du Gourma**

Cercles	Estimations du service d'élevage	Animaux fréquentant le Gourma Tamacheq
Ansongo	220.000 bovins (1967)	38.000 bovins 130.000 ovins caprins 1.300 caméliens
Gao	280.000 bovins (1967)	210.000 bovins 390.000 ovins caprins 1500 caméliens
Bourem	200.000 bovins (1967)	72.000 bovins 129.000 ovins caprins 3.100 caméliens
Gourma- Rharous	400.000 bovins (967)	460.000 bovins 895.000 ovins caprins 16.000 caméliens
Tombouctou		100.000 bovins 305.000 ovins caprins

	160.000 bovins (1967)	8.000 caméliens
Diré		40.000 bovins
Niafunké		100.000 bovins
Douentza		100.000 bovins
Mopti	85.000 bovins (1967)	50.000 bovins
	375.000 bovins (1970)	
	300.000 bovins (1970)	
	195.000 bovins (1970)	

**Source : « Pasteurs et paysans du Gourma »**

Pour l'ensemble de la région de Gao le service de l'élevage estime le cheptel bovin à 1.900.000 animaux en 1969 alors que la campagne conjointe contre la peste bovine n'a porté que sur 1.055.000 têtes. D'après Bas. F., 1974.

Le complexe socio- économique et les conditions politiques plaçant les Kel Tamacheq et Peul en des situations variées de nomadisme-pastoralisme favorisent des structures différenciées de troupeaux, variété renforcée par la constitution d'un cheptel sédentaire.

**Tableau IV.** Catégories présentées sur les marchés.

<b>Peul</b>		<b>Kel Tamacheq</b>	
Nombre de			
Mâles O – 2 ans	7		4
4			19
3 - 5 ans	22	63	
19			70
6 – 10 ans		33	47
47			
Plus de 10 ans		1	0
0			3,5
Femelles O – 2 ans		11,5	7,5
3 - 5 ans		8	37
7,5			30
6 – 10 ans		13	12
12			
Plus de 10 ans		4,5	7
7			

**Source :** SEDES, Mali, 1972. B.

**Tableau IV. Direction des exportations.**

	Côte – D'Ivoire
<b>Ghana</b>	
1949	2.407
10.900	
1951	3.206
9.680	
1958	800
14.100	
1961	900
11.000	
1964	25.672
3.804	
1968	7.000
7.900	
1970	17.900
6.900	
1971	19.500
13.400	

**Source :** Pasteurs et Paysans du Gourma.

La part des exportations destinées au Ghana a régulièrement décru depuis la deuxième guerre mondiale et une réglementation récente (1971- 1972) a provoqué diverses inquiétudes.

Successivement, en Mai 1971, l'obligation faite aux maliens de vendre leur bétail à des commerçants ghanéens des marchés frontaliers, en Mars 1972 la création d'un office de commercialisation qui a le monopole des achats de bétail, simultanément la dévaluation de la monnaie ghanéenne sont les causes de décre.

A la bordure méridionale du Gourma, les marchés nigériens et surtout voltaïques attirent les éleveurs maliens par leurs cours.

Les différentes taxes et pourboires s'élèvent à environ 4.700 F par bœuf d'exportation dont le prix d'achat est, selon l'âge de 30.000 à 40.000F.

## Tableau V. Bovins présentés au Nord de la Haute - Volta

Zones	1966	1968	1970	1972
Djibo	28	94	13.094	15.210
Aribinda	1.153	938	951	1.690
Gorom –	8.230	6.463	8.903	11.145
Gorom	53.408	34.464	21.467	23.935
Markoye				

*Source* : Direction du service de l'élevage Ouagadougou.

*Nota* : La zone de Déou n'est pas contrôlée. (Janvier – Juillet)

*Source* : Sidikou A. 1973.

Au total, on peut estimer à **200.000 têtes** le troupeau présenté dont l'origine est le Gourma malien et dans lequel les transactions réelles portent sur **60 à 70%**, soit **120.000 bovins /an**.

## 2. Typologie de Bourem :

Tableau 1. Recensements démographiques de 1976 et de 1987.

Périodes Population	Population		%	
	Sédentaire	nomade		
total				
1976	54.047	36.656	59,6	
40,4	90.703			
1987	58.367	13.382	81,3	
18,7	71.749			

*Source* : 1 Leroux (H). Mars 1953.

## **IX. Le tissu industriel :**

L'industrialisation n'est qu'à ses débuts. Les sources, d'énergie quoi qu'abondantes, font défaut, le pays importe surtout des hydrocarbures.

La République du Mali a hérité de la colonisation une industrie semi artisanale qui ne pouvait pas favoriser la création d'une classe ouvrière proprement dite. En 1970, on comptait trente entreprises industrielles au Mali. Etatique au départ, les industries se sont heurtées à des problèmes. En attendant leur réorganisation, le gouvernement a décidé une relance du secteur en encourageant l'initiative privée.

Une décentralisation géographique a commencé, le développement de l'industrie de base prévu dans le plan quinquennal (1974- 1978) intéressait :

le développement du secteur privé national ;

L'intégration plus grande de l'agriculture et l'industrie pour la valorisation sur place des produits locaux.

Pour une industrialisation de base ; il faut créer des sociétés d'Etat gérées par des conseil d'administration qui s'efforceront d'accroître les ressources des entreprises afin d'améliorer les salaires des travailleurs. D'où une programmation bien précise au niveau même de la répartition des bénéfices en :

pourcentage pour les salaires ;

pourcentage pour les œuvres sociales des sociétés ;

pourcentage pour l'approvisionnement du budget d'équipement.

En vue de développer le secteur économique au Mali le 1er Septembre 1965, on retient :

la centrale hydraulique de Kayes faisant 500 kW ;

la centrale thermique au fuel- oil de Bamako ;

3 centrales sur groupes électrogènes ;

5 usines d'égrenage du coton et du kapok ;

La rizerie de l'office du Niger à Ségou et de ses ateliers à Markala ; une confiserie et une brasserie à Bamako, « le lido », constituent l'infrastructure d'une société précapitaliste.

L'économie malienne, essentiellement agropastorale, entre dans une phase de développement rationnel par la planification.

L'exploitation désormais contrôlée de la forêt, de la pêche et du sol contribue à la mieux asseoir.

**a-) Les Projets entièrement réalisés ou en voie d'achèvement :**

Une conserverie à Baguinéda (S.O.C.O.M.A), société des conserves du Mali ;  
L'huilerie et savonnerie de Koulikoro ;  
Les abattoirs frigorifiques pour le conditionnement de la viande (Bamako – Gao),  
Une rizerie à Diafarabé ;  
Une briqueterie à Magnambougou ;  
La sucrerie de l'office du Niger ;  
L'usine de cigarettes et allumettes de Bamako ;  
L'usine hydro-électrique de Sotuba ;

**b-) Les Projets dont le Financement est garanti :**

Cimenterie de Diamou ;  
Combinat textile de Ségou ;  
La sucrerie de Sikasso et de Dougabougou ;  
Tannerie du Mali (TAMALI) ;  
La meunerie de Tienfala (transformation des graines en farine) ;  
La rizerie de San ;  
La rizerie de Kourouma ;  
Papeteries ;  
Torréfaction du thé à Sikasso (Farako) ;

**Quelques Sociétés d'Etat :**

Air Mali  
Régie des chemins de Fer  
Régie des Transports Malien  
Transports Urbains de Bamako  
Office du Niger  
Energie du Mali  
Imprimerie Nationale  
SO.MI.EX  
Société des Hôtelleries du Mali  
Librairie Populaire  
Pharmacie Populaire  
Office National de Cinématographie

Société National d'Entreprise et de Travaux Publics  
Société d'Equipement du Mali  
Banque Populaire  
Banque Malienne pour le Commerce et le Développement  
Société Nationale des Recherches Minières.

Pour en tirer, en temps voulu, le maximum de rendement, il faut la malienne patience, abnégation, bonne foi et surtout conscience

N.B. : Le manque de capitalistes authentiquement maliens et l'attachement à certaines valeurs ou croyances serait cause de l'autre. La « monoproduction » des industries coloniales : ex : du coton représentant 60%

De la valeur globale des exportations nationales.

### **c – Les objectifs industriels du plan :**

Ils sont orientés vers la transformation des produits nationaux, ce qui conduit à équilibrer la balance des échanges extérieurs et s'effectue à partir de la production agricole et de l'élevage.

Les recherches minières et pétrolières entreprises par la SONAREM (Société Nationale de Recherches Minières) avec l'aide de l'U.R.S.S, entre dans des préoccupations à long terme de la valorisation de la matière première minérale qui permettra une diversification industrielle et, éventuellement, la création d'une industrie lourde.

Avec la stratégie de substitution d'importation, on veut remplacer les importations de biens de consommation par une production locale et réserver les devises à l'importation de biens d'équipement. Ce modèle d'industrialisation est conforme à celui adopté par l'Amérique Latine.

Cependant, ce modèle, qui oblige à l'importation à coût élevé de biens d'équipement et de technologie, aggrave davantage le problème de l'import substitution.

Ainsi, pendant ce premier plan, les importations des matières premières et les produits semi - finis destinés au bâtiment (fers à béton, ciment, bois de charpente...) ont augmenté de 60% et les matériels mécaniques et électroniques de 97%.

1968 – 1969 Période Transitoire.

Le premier plan quinquennal s'est terminé officiellement le 30 Juin 1966, mais son action s'est prolongée de fait jusqu'au 30 Juin 1969 et ses effets jusqu'en 1970.

**TABLEAU VI : Répartition des entreprises**

Régions	Effectifs	%
Kayes	16	5%
Koulikoro	13	3%
Sikasso	23	7%
Ségou	30	13%
Mopti	11	4%
Tombouctou	20	8%
Gao	10	2%
Kidal	0	0%
Bamako	184	58%
<b>Total:</b>	<b>307</b>	<b>100%</b>

**Source : O.E.F. 2000**

**Tableau VI.** Répartition selon la branche d'activité

Activités	Effectifs	%
1 - Rurale	8	3
2 - Mines	6	2
3 - Industrie	46	15
4 - Energie	6	2
5 - B.T.P	20	6,5
- Commerce	44	14
7 - hôtellerie	17	5,5
8 - Transport	20	6,5
9 - Finance	14	5
10 - Immobilier	26	8,5
11 - Administration	12	4
12 - Education	13	4
13 - Santé	26	9
14 - Voirie	9	3
15 - Loisir	18	6
16 -Extraction	19	6
<b>Total :</b>	<b>307</b>	<b>100%</b>

## **5 – Les Ressources Minières :**

Le sous- sol malien est encore sous-exploité ; cependant le pays présente d'énormes possibilités minières.

Le sel gemme de Taoudeni

L'or

. Le Bambouk dans la région traversée par la Falémé, c'est la région de kénéba ;

. Le Bouré dans la région de Kalana, et qui continue jusqu'en Guinée à Siguiri.

Le calcaire tri calcite (Kayes), entre dans la fabrication du ciment à l'usine de Diamou.

Le marbre et le granit : sont exploités dans la Iere région à Sélinkégni.

Ont été déjà signalés :

- . Dans la première région : bauxite, fer, cuivre et or ;
- . Dans la deuxième région : fer, bauxite, granit, or ;
- . Dans la troisième région : l'or, le lithium ;
- . Dans les sixièmes et septièmes régions : l'uranium, le manganèse, le cuivre, les phosphates, le pétrole.

Quant au pétrole, il fait l'objet de recherches à partir d'indices sérieux.

## 6- Représentation de l'Activité Economique Nationale :

Tableau VII : Evolution du PIB et des échanges extérieurs du Mali (en milliards de FCFA)

Années	PIB réel	Export.	Import.	Sol. Commer.	Taux Couvert. %
1994	702	177	222	-45	80%
1995	752	174	273	-99	64%
1996	784	171	269	-98	64%
1997	839	381,8	560,9	-179,1	68%
1998	875	393	571,7	178,3	69%

**Source :** D.N.S.I (1998) Comptes Economiques du Mali, Bamako, Juillet. Aux prix constants de 1987, le Mali a exporté en 1996 pour

171 milliards de biens et services contre une importation de 269 milliards, soit un volume total d'échanges de 56% du PIB réel. Le taux de progression des échanges extérieurs de (1980 à 1996), est d'environ 5% l'an. Les exportations restent dominées par le coton (2/3), le bétail sur pied et de plus en plus l'or (40 milliards de Fcfa en 1996 et près du quart des exportations totales en 1997).

**Tableau VII.** Revenus par Catégories Socio – Professionnelles

C. S. P.	%	Années D'étude	Ancienneté	Durée Hebdo.	Revenus Mensuels en milliers
Secteur Formel			11,3		116
Cadres, patrons	18,8	10,3	9,0	44,3	65
Empl. Ouvriers manoeuvres	6,3	7,1		46,1	
Sect. Informel			9,6		103
Patrons associés	5,4	4,3	8,8	53,8	44
Compte propre	44,1	2,8	6,1	48,0	38
Employés, ouv.	9,3	3,2	3,1	55,0	16
Appr. Aides fam.	6,6	3,0		52,0	
Perso.domest.	7,7	0,3	1,8	62,4	9
Emsemble	100	4,4	8,2	49,5	57

Source: O.E.F. 2000 -2002

Il existe sept catégories socio- professionnelles : deux pour le secteur formel, quatre pour l’informel et une pour le secteur domestique. Les patrons du secteur formel ont plus de revenus puisque ce groupe est constitué pour l’essentiel de cadres. Le niveau de ces salaires s’explique par une prime à l’ancienneté et au nombre d’années d’étude (rendement de l’éducation).

A la suite des cadres du secteur formel, les patrons du secteur informel ont un revenu mensuel de 103.000Fcfca entre 2000et 2002. Cela s’explique par la prime à la création d’entreprise.

Le groupe des travailleurs pour compte propre qui est le plus important a des revenus inférieurs à ceux des employés du secteur formel. A l’exception du personnel domestique, le groupe le moins bien rémunéré s’avère être celui des apprentis et aides familiaux.

**Tableau VIII.** Répartition des demandeurs d’emploi selon le niveau d’Instruction et de sex.

Niveau d’étude	Hommes	Femmes	Ensemble
Licence et plus	217	25	242
Bacc+Dipl. Prof.	336	102	338
Bacc	12	2	14
DEF+Dipl. Prof.	335	71	406
DEF et Ier Bacc	275	28	303
7èm à la 9èm	807	94	901
Lettrés sans dipl.	954	46	1000
Analphabètes	1963	20	1983
Ensemble	4799	388	5187

**Source :** A.N.P.E 2000

La structure des qualifications des demandeurs d’emploi se présente comme suit :

- 5% de cadres supérieurs ;
- 10% de cadres moyens ;

85% d'agents d'exécution dont 38% sont manœuvres et assimilés.

**Tableau IX:** Croissance Economique et marché de travail

11- ANNEES	12- Demandes	13- Offres	14- Croissance
15- 1995	22- 1411	29- 7133	36- 7.0
16- 1996	23- 3143	30- 8142	37- 4.3
17- 1997	24- 3182	31- 5354	38- 6.7
18- 1998	25- 2660	32- 6896	39- 5.0
19- 1999	26- 2599	33- 5187	40- 6.6
20- 2000	27- 2660	34- 6654	41- 4.3
21- 2001	28- 3871	35- 8264	42- -1.3

*Source* : A.N.P.E.2000

Le lien entre la croissance macro –économique et la demande de travail dans le secteur moderne n'est pas très net, sans doute à cause du poids encore trop important des secteurs rural et informel dans la création de richesses au Mali. Cependant, une forte progression du PIB est de nature à favoriser l'emploi dans ce secteur.

### **L'année glorieuse ?**

Au cours de l'année 2000, l'économie malienne a enregistré une croissance en volume de 4,3%. Cette croissance s'est répercutée sur les emplois du PIB avec un accroissement en volume de 1,1% de consommation finale, de la variation des stocks, de 2,4% de la FBCF(formation brute du capital fixe), de 3,9% des biens et services exportés et d'une diminution des biens et services importés.

L'Agriculture a enregistré un accroissement de 15,7 % suite à une bonne campagne 1999 – 2000 avec :

Mil	17,15
Sorgho	19,1
Riz paddy	13,94
Mais	12,19
Fonio	15,93
Tubercules	6,03
Haricot	15,93
Coton	11,49
Arachide	5,13
Tabac	1,54
Blé	15,93

**Source :** D.N.S.I (2000)

La baisse de la production du coton qui a commencé au cours de 1999, s'est accentuée en 2001 avec une chute de 52%.

La valeur de la branche « Elevage » a légèrement augmenté de 0,6%.

Pêche : 1,4%

Sylviculture – Cueillette : 2,8%

Bois de service : 1,45%

Bois d'œuvre : 4,8

L'accroissement de la valeur ajoutée de la branche « produits d'extraction » de 11,1% est du uniquement à l'augmentation de la production d'or.

Selon les services techniques du département de tutelle, le sous – sol malien regorge d'importantes ressources minières telles que l'or, le fer, la bauxite, le manganèse, le pétrole, le cuivre, le diamant, l'étain, le phosphate, l'uranium, etc.

7. Les trois sphères du financement extérieur.

Trois sphères économiques se forment autour du Mali.

La première est constituée par les accords bilatéraux qui sont passés tout aussi avec les pays socialistes qu'avec les pays capitalistes. Elle s'inscrit dans le cadre d'accords particuliers d'Etat à Etat.

Ainsi la plupart des accords avec les chinois font partie du protocole d'accord signé en 1962. Les accords avec l'U.R.S.S. portent sur des crédits remboursables.

La seconde est formée par les organismes de financement international qui sont la plupart du temps des opérations de la Banque Mondiale, de l'O.N.U. ou des organismes de la C.E.E.

La dernière sphère inclut les financements privés étrangers (Métal – Soudan, Groupe Achcar, Imacy, SOMAPIL).

Entre 1989 et 1999, le volume global de l'aide reçue par le Mali est évalué à 2.175,8 milliards de Fcfa, soit en moyenne 197,8 milliards de Fcfa /an, ce qui correspond à une moyenne de 22.545 Fcfa / habitant

Selon le Rapport du PNUD / Mali 1997 / 1998, toutes les catégories de sources d'aide confondues, presque trois quarts (74%) provient de sept donateurs :

Banque Mondiale :	16%
France :	14%
Union Européenne :	12%
Nations Unies :	10%
Etats – Unis :	9%
Allemagne :	7%
Japon :	6%
Autres donateurs :	
Le F.M.I :	5%
Le Fonds Africain de Développement (FAD) :	4%
Pays – Bas :	4%
Autres :	13%

## **8 – Les Problèmes Economiques et Sociaux :**

L'Indépendance politique n'est qu'un aspect de la décolonisation. La liberté économique reste à conquérir : il s'agit, pour l'Etat, d'assumer les responsabilités économiques (production et échanges). Cependant les lourdes charges de l'équipement et de la mise en valeur exigent, à côté de l'effort national, des concours extérieurs.

Ainsi se dessineront des régions économiques à vocation complémentaire dont l'équilibre harmonieux assurera la stabilité du pays.

### **a- L'inventaire des besoins :**

Le Mali a pour mission de dresser son bilan, c'est -à- dire l'inventaire de ses moyens (actif) et de ses besoins (passif). Le passif (situé à droite du bilan) donne l'origine des fonds, par ordre d'exigibilité croissante : capitaux propres, dettes à long et moyen terme, avances reçues des clients et dettes à court terme. L'actif (situé à gauche) précise l'utilisation de ces fonds, par ordre de liquidité croissante : valeurs immobilisées, stocks ou valeurs d'exploitation, avances consenties aux fournisseurs, valeurs réalisables et disponibles. Il faut améliorer le rendement des terres cultivées, en luttant contre l'usure des sols, en récupérant les terres revenues à la friche, accroître la surface cultivée par irrigation ou par défrichage, transformer les cultures spéculatives excédentaires en cultures nourricières qui rapporteraient immédiatement à certains citoyens démunis des vivres de consommation courante.

Il faut aussi développer les voies de communication internes, prolonger les lignes de chemins de fer.

Pour développer l'industrie, nous devons rechercher des sources d'énergie, notamment hydro- électrique (Manantali, Sélingué etc.) dont le pays est si riche. Avec cette énergie, une industrie lourde pourrait se développer grâce aux nombreux dont le Mali est si riche.

### **b –Plans de Scolarisation.**

Après le bilan des besoins, les chefs et responsables de l'Etat devront inévitablement accorder toute leur attention au problème de l'enseignement.

C'est par l'école que la masse d'un peuple s'éduque et devient capable de plus belles réalisations techniques. Un soin particulier doit être accordé à l'enseignement technique, dont dépend l'avenir immédiat de l'économie.

Enfin, les cadres supérieurs du pays ne peuvent être formés que dans des instituts spécialisés, dans des facultés comme : E.N.A ; E.N.SUP. ; F.L.A.S.H. ; F.S.J.E. ; F.A.S.T. ; I.U.G. ; E.N.I. ; I.P.R. ; etc.

Quand le Mali aura formé ses cadres, son potentiel économique accroîtra d'un coup.

L'Etat doit faire aussi le bilan des fonctions et des emplois, grâce à l'utilisation des techniciens déjà formés.

La présence des techniciens étrangers est toujours nécessaire dans les domaines socio-économiques ou la formation locale est insuffisante. Seule cette politique donne aux nouveaux spécialistes le sens de leurs responsabilités et de leur devoir national. En même temps un impératif économique, elle constitue un impératif moral et civique.

### **c – Plans de Développement et de Financement :**

Les gouvernants doivent confier aux spécialistes le soin d'établir des plans de développement de l'économie, en fonction des besoins et des ressources, en fonction des possibilités de main-d'œuvre et en liaison avec les Plans de scolarisation (Plans de développement et d'équipement), portant sur cinq ou dix ans.

### **d – Les problèmes du Nord : Un espace à double tranchant.**

Dans le désert, sédentaires et nomades ont conscience de la dégradation des ressources naturelles depuis les sécheresses successives des années 1970 et 1980 et de la brutalité avec laquelle ces calamités ont affecté leurs sociétés.

Du point de vue environnemental, les contraintes (pluies et crues) se sont manifestées par une mutation des espaces de production et principalement par :

- . la réduction de la surface agricole utilisable, liée à la baisse du niveau des eaux et à l'ensablement des berges et du lit du fleuve, entraînant un déficit de la production alimentaire de base ;
- . un empiétement de l'espace agricole sur l'espace pastorale par le fait de la transformation de parcelles à vocation fourragère (bourgoutières) en parcelles de riz ;
- . un imbroglio foncier soutenu notamment par la main – mise d'un groupe de sédentaires sur l'essentiel des terres cultivables et la reconnaissance de propriétaires terriens nomades et sédentaires relevant d'une autre juridiction (le cercle de Gourma Rharous notamment).

Sur le plan des systèmes de production, la tendance actuelle en milieu Songhay, semble aller vers une diversification des activités :

- . Diversification inter – sectorielle (activités agropastorales) ;
- . Diversification intra – sectorielle (riziculture, maraîchage, jardinage de tabac et activités de régénération des bourgoutières).

Quant aux Tamacheq, ils tentent de parvenir à une certaine forme d'auto – suffisance en essayant tant bien que mal à reconstituer leur

cheptel ou à se fixer pour pratiquer l'agriculture. La diminution des terrains de cueillette en général et quasi – disparition du cram – cram (cenchrus biflorus) du Haoussa complique cette situation déjà précaire des nomades.

Aujourd'hui, il apparaît qu'une meilleure gestion des ressources naturelles requiert d'une part la mise en œuvre de nouvelles stratégies de gestion des espaces prenant en compte leur fragilité et pérennité (dans une hypothèse de développement durable) et, d'autre part la conjugaison d'efforts de réflexion des populations sédentaires et nomades à travers des associations rurales, les conseil de village et de fraction et les organes d'appui (administration, ONG, institutions internationales, etc.).

## **X. VIE POLITIQUE :**

Le mode de pensée est intimement lié au genre de vie, l'ordre moral instauré par la coutume et la tradition définit le rôle de chacun dans la société.

La politique, en somme, est la traduction de la morale dans les rapports sociaux. Et cette morale est définie par les Anciens. Le respect des parents, des anciens, c'est déjà le respect de l'Etat et de l'autorité.

Les Dô – So – Tôn, association des chasseurs, pêche saisonnière et domestique, l'élevage des bovins, nécessitent l'intégration sociale et suggestion de l'individu.

### **1. Le Mouvement Politique entre (1946-1956)**

La constitution de 1946 avait permis à 32 députés africains de représenter leurs pays à Paris, sans compter les conseillers de la République (33) et les 40 conseillers de l'Union française.

Dès septembre 1946, ils avaient fait en commun un manifeste indiquant qu'ils acceptaient l'Union française, sous réserve qu'elle servirait de base au mouvement ultérieur de décolonisation.

Fait capital, ce manifeste convoquait un « rassemblement africain à Bamako pour le mois d'Octobre 1946 » Congrès de Bamako en 1957 p. 102

**Le congrès de Bamako du R. D. A, en Octobre 1957** avait été préparé et présidé par Fily Dabo Sissoko. La conférence parvint à un accord d'autonomie interne des territoires africains et la transformation de l'A. O. F. et de l'A. E. F. en « Fédérations démocratiques constituées par ces territoires sur la base de la solidarité, de l'égalité et d'abandons volontaires de souveraineté territoriale »



### **L'Initiative de la Fédération du Mali.**

Quatre Etats, le Sénégal- le Soudan- la Haute- Volta et le Dahomey, décident créer en Janvier 1959 une « fédération du Mali » ayant pour but regrouper plusieurs territoires en ensemble suffisamment puissant et homogène. Mais la Haute- Volta et le Dahomey, en pleine crise intérieure, ne purent se joindre à la fédération, qui se limita ainsi au Soudan et au Sénégal.

Senghor et Lamine Gueye s'unir à Modibo pour fonder un éphémère parti, le Parti de la Fédération Africaine (P.F.A).

Mais, en Septembre, le Comité Directeur du P.F.A décida de demander immédiatement le « Transfert des Compétences Communes», Senghor remettait à Paris un document réclamant l'indépendance des Etats du Sénégal- Soudan.

« Les leaders politiques en pays bambara et malinké comprirent rapidement ce qu'ils pouvaient tirer d'institutions aussi puissantes que les Tôn. A toutes les phases de l'évolution politique on voit intervenir ces associations qui ont servi de cadre d'embrigadement de la jeunesse rurale. Le parti lui-même est considéré comme un Tôn à grande échelle.

Le succès du R.D.A auprès des jeunes était du, en grande partie, au fait que le parti respecta l'idée d'une jeunesse en tant que groupement particulier : organisation indépendante régie par des lois propres mais à l'image de la société globale (qu'est le parti).

« L'évolution politique moderne se manifeste (...) par la création d'un parti unique qui tend à assimiler les groupements traditionnels de structure horizontale et se situe directement à l'échelle nationale.

Il semblait donc que les habitants du pays supportaient deux modes de gouvernement aux intérêts divergents. Ce fut une première source de crise politique.

Dans un climat d'hostilité à peine voilée, les organisateurs du R.D.A (Rassemblement Démocratique Africain) définissaient clairement ce qui, dès 1946, leur servi de programme.

La dernière phase du pouvoir traditionnel correspond au succès du R.D.A, à l'obtention de l'indépendance politique puis à la suppression des chefferies en 1958, confirmée en 1960, à la réforme politique survenue en République du Mali.

## **2. Les Structures Politiques Modernes.**

A partir des structures traditionnelles, les dirigeants maliens ont établi une organisation politique moderne dont voici le schéma :

- les comités correspondent aux villages et aux quartiers (en ville),
- les sous-sections correspondent aux arrondissements administratifs,

- les sections correspondent aux divisions administratives dites cercles,

- le Bureau Politique National (B.P.N) est au sommet.

Après une éphémère fédération avec le Sénégal, l'ex- Soudan français devenait la République du Mali le 22 Septembre 1960 avec U.S.R.D.A, parti unique au pouvoir.

Pour les premiers dirigeants socialistes, l'Afrique, comme l'Europe, recherchera le socialisme pour :

Son humanisme : respect des personnes et des droits de l'homme ;

Son pouvoir d'épanouissement de la personnalité ;

Ses modes de diffusion des notions de responsabilité et de solidarité.

Pour qu'il y ait socialisme, il faut que la société considérée se fonde sur :

La propriété sociale des moyens de production ;

La gestion démocratique de ces institutions ;

L'orientation de la production vers la satisfaction des besoins des individus de la collectivité.

Mais pour que le socialisme soit possible, il faut que les forces productives atteignent un degré de développement supérieur aux besoins.

### **3 – Genèse du Mouvement Démocratique.**

Après la prise du pouvoir par l'Armée le 19 Novembre 1968, la décennie 1990 incarne dans diverses régions du monde l'idée de la démocratie qui semble désigner « Le Nouvel Ordre Mondial ».

Dans la seconde moitié d'Octobre 1990, foisonnent de nombreux partis et associations (A.J.D.P, C.N.I.D, ADEMA, AEEM, UNTM, AMDH, ADIDE, JLD, MPA, FIAA, MFUA, etc.)

### **4- Le Processus Electoral.**

L'avènement de la troisième République nécessitait l'organisation d'une série de consultations électorales pour fonder démocratiquement le nouveau régime. Ce processus électoral a été piloté par le

Secrétariat d'Etat aux Reformes Institutionnelles – crée le 26 Août 1991 par les autorités de transition et qui sera érigé plus tard en un ministère délégué.

Les élections de 1992 sont une référence qui permet une appréciation sincère du phénomène d'abstention.

Aux présidentielles de 1992, le taux de participation au 1er tour fut de 23,59% et de 20,87 au second tour.

En 1997, le 11 Mai, il sera de 29,02%.



**Tableau XI : Résultats provisoires du 1er tour des présidentielles du 11 Mai 1997**

<b>Candidats</b>	<b>Suffrages</b>	<b>%</b>
Alpha O. Konaré (ADEMA)	1.395.581 30.195	84,36 1,83
Mountaga Tall (CNID)	32.040 16.007	1,94 0,97
Soumana Sacko (CPP)	29.259 19.437	1,77 1,17
Mamadou L.Traoré (MIRIA)	21.860 59.001	1,32 3,57
Choguel K. Maiga (MPR)	17.123 26.565	1,04 1,61
Idrissa Traoré (PDP)	<b>1.647.068</b>	<b>100%</b>
Abdoul W. Berté (PMDR)		
Mamadou M. Diaby (PUDP)		
Almamy Sylla (RDP)		
Seydou B.Kouyaté (US.RDA)		
<b>TOTAL :</b>		

Source : Le chemin des orages

## **5. Cadre Institutionnel de la 3<sup>ème</sup> République.**

- 1- Le Président de la République
- 2- Le Gouvernement
- 3- L'Assemblée Nationale
- 4- La Cour Suprême
- 5- La Cour Constitutionnelle
- 6- La Haute Cour de Justice
- 7- Le Haut Conseil des Collectivités Territoriales
- 8- Le Conseil Economique et Social

## 6. La décentralisation.

Le décret No 93 – 001 / PRM du 06 Janvier 1993, adopté par l'Assemblée Nationale en sa séance du 29 Janvier 1993 et promulgué par le Président de la 3ème République sous le No 93 – 008 du 11 Février 1993.

La décentralisation occupe la 4<sup>ème</sup> place à égale distance des problèmes de l'école, de

L'armée, du pacte national, et de l'emploi parmi les nombreux défis du pays.

Républiques	Circonscriptions administratives				Communes			
	District	Régions	Cercles	Arrondissements			Urbaines	Rurales
					P. E	M. E	P.E	M. E
1ère République	0	6	41	218	5	8	0	0
2ème République	1	7	46	279	19	0	0	0
3 <sup>ème</sup> République	1	8	49	282	24	0	0	0

## 7- Les Institutions régionales.

### 1- Le plan Régional

- . Depuis la loi de la décentralisation, les régions peuvent conclure avec l'Etat, des contrats pour financer des objectifs qui doivent être compatibles avec ceux du plan national.
- . Les régions concluent également des contrats avec les départements, les communes ou d'autres régions, ainsi qu'avec des entreprises.
- .L'ensemble de ces contrats s'insère dans un plan régional d'une durée de cinq ans.
- .Les contrats de plan Etat- Régions sont actuellement en négociation (2008- 2013)

#### La Région : une collectivité territoriale

En 1992, le volet de la loi de décentralisation fait de région une collectivité territoriale, c'est- a. dire une circonscription gérée par des élus désignés par le suffrage universel, lesquels composent le conseil régional (doc. 3). Celui- ci dispose d'un budget qui lui est propre (doc. 4) et c'est désormais le président du conseil régional qui exécute les décisions, le préfet de région conserve un pouvoir de contrôle. Un comité économique et social, dont les membres sont désignés par les organisations professionnelles (patronat et syndicats), est constitué et donne son avis sur les décisions à prendre.

#### Les compétences du Conseil Régional

Elles s'appliquent à l'économie, à la formation et à l'éducation.

b. Dans le domaine économique, la région est le partenaire privilégié de l'Etat pour l'élaboration et l'exécution du plan national. Elle élabore son propre plan, définissant ainsi ses objectifs et conditions de leur mise en œuvre (doc. 1 et 2). La région intervient directement dans la vie économique en exonérant certaine entreprises de la taxe professionnelle, en procédant à des études concernant le développement régional, en attribuant des aides financières.

c. En matière de formation, la région partage avec l'Etat la mise en œuvre des actions de formation continue et d'apprentissage.

D .En matière d'éducation, la région assure la construction et les dépenses de fonctionnement des lycées.

### **Exécutif**

6ans

Président du conseil  
Régional

### **Conseil régional**

Membres élus pour

### **Conseil économique et social**

Membres désignés pour 6 ans

## **8-Rôle du Pouvoir politique.**

### A. Encadrement administratif.

- . La répartition des hommes et des activités économiques.
- . L'organisation de l'espace : entretien des routes, délimitation des provinces, surveillance des frontières.

### B. Les Frontières.

La frontière désigne l'espace dont dispose un Etat et où s'appliquent ses droits et lois.

43- Fonctions des frontières :

Les frontières remplissent plusieurs rôles :

- une fonction légale ;
- une fonction fiscale ;

une fonction de contrôle de mouvements des populations, des biens et des capitaux ;  
une fonction militaire et une fonction idéologique.

## **XI. DEMOGRAPHIE :**

La démographie est galopante. Elle est en pleine croissance. Le taux de natalité 47,5% ° moins le taux de mortalité 21,6% ° nous donne un taux de croissance naturelle de 2,6% qui est l'un des plus élevés du monde.

Les 0 à 14 ans représentent 49% de la population totale ;

Les 15 à 54 ans représentent 45,6% ;

Les 55 et plus représentent 5,4% de la population totale.

### 1. L'accroissement et ses Composantes : à la recherche de causes

La période coloniale avait connu une réelle poussée démographique tant du fait de la sécurité assurée que de la systématisation des campagnes de vaccination.

Aussi, le lancement des grands travaux a fait appel à une main – d'œuvre nombreuse qui vida des régions entières. Des entreprises comme l'Office du Niger se sont efforcés d'acclimater des paysans venus parfois de très loin, et souvent de milieux variés. C'est ce brassage, qui en partie, est cause de modification des cadres traditionnels.

#### **a-) Les Facteurs liés à l'enfant.**

Ce sont :

L'allaitement du nouveau né jusqu'à 6 mois ;

La vaccination antitétanique 64% ;

Les maladies respiratoires ;

### **b-) Les Facteurs maternels.**

Les consultations prénatales (4 au Mali) avec un niveau de participation de 44%.

### **c-) L'Urbanisation.**

Elle s'est accompagnée d'un gonflement considérable des villes, accru au début de l'industrialisation.

Vers 1960, Bamako dépassa les 100.000 habitants, pour atteindre les 646.000 en 1987. La population urbaine du Mali représente 24% de la population totale.

**Le tableau** suivant nous donne une idée de l'évolution de cette population urbaine de même que les projections jusqu'en 2010.

ANNEE S	POPULATION S	ACCROISSEMENTS	Ménages /Accroissements
1976	419.239	-----	-----
1983	675.000	255.761	36.537
1985	710.339	35.339	5.048
1986	755.801	45.462	6.494
1990	968.619	213.101	30.443
2000	1.801.419	832.517	118.931
2010	3.349.958	1.548.539	221.219

**Source :** Direction Nationale de l'Urbanisme (1992)

#### d -) Tel père, tel fils ?

profession parentale des étudiants de la 3 <sup>e</sup> année Socio – Anthropologie en 2002 (2000 étudiants)	
<b>Professions</b>	
Fonctionnaire	25
Militaire	9
Tailleurs	2
Enseignant	15
Cultivateur	32
Infirmier	3
Avocat	1
Electricien	4
Commerçant	3
Eleveur	1
Mécanicien	1
Transporteur	1
Autres	3
<b>Total :</b>	<b>100</b>

*Source : Dia.*

#### e -) L'état des migrations.

Les migrations sont au Mali une vieille tradition. Hormis les « migrants professionnels », nous notons des aspects saisonniers entre villes et campagnes (exode rural). Le recensement de 1976 avait calculé que 7% de la population malienne était hors du Mali, dont 80% en Côte – d'Ivoire (Unicef, 1989 : 85). Le Mali était le deuxième exportateur de main d'œuvre de la région.

Selon Van Westen de l'Unicef, il estime actuellement à 15% la population rurale dont le tiers serait des femmes.

Le taux d'accroissement par migration était de 8,7% par an.

Comme dans les grandes villes des pays en développement, la population de Bamako est essentiellement jeune. L'âge moyen des bamakois est de 21 ans et seulement 3,3% des habitants ont plus de 60 ans.

La grande majorité des personnes vivant dans la capitale sont donc soit d'âge scolaire, soit des actifs potentiels.

**Tableau VI.** La diaspora malienne dans quelques communautés.

Juridictions	Sociétés	Recensés 2001	Estimations
New – York	Etats – Unis	2.037	3.500
Paris	France	21.964	80.000
Bruxelles	Angleterre,	364	1.200
Alger	Irlande	887	
	Algérie	3.929	10.000
Abijan	Tamanrasset	522.767	
	Côte – d'Ivoire	1.519	
Conakry	Liberia		1.700.000
Dakar	Guinée	7.067	
Ouaga	Gambie		
Niamey	Burkina – Faso	50.000	
	Niger		100.000
		21.316	
TOTAL:			270.000
		50.317	
		682.167	2.164.700

*Source* : Ministère des Affaires Etrangères.

## **f. Le Poids de la diaspora dans l'économie.**

En matière d'épargne et de transfert, l'expérience montre qu'en France, pour un revenu mensuel de 550.000 Fcfa, les dépenses s'élèvent à 380.000 Fcfa, d'où une capacité d'épargne de 31%. Aussi, 60% des maliens en France disposent d'un compte courant contre seulement 12% de demandeurs de prêts bancaires.

Le versement mensuel moyen sur les comptes d'épargne représente 10% du revenu mensuel, pour un transfert annuel moyen de 920.000 Fcfa.

Il existe cependant deux types de dispositifs de mobilisation des fonds :

un formel, à travers le réseau bancaire ;

l'autre, alternatif, à travers les membres de la communauté. Le montant des transferts effectués par les maliens de l'extérieur atteignait 50 milliards de Fcfa en 2001, selon la BCEAO. d'où la nécessité de mettre à la disposition des immigrés des instruments adaptés de mobilisation, sécurisation et de fructification de leur épargne.

L'utilisation de cette épargne se présente comme suit :

Famille 75%

Epargne 25% dont 10% dans l'immobilier et 4% dans le reste l'économie.

L'accompagnement de la diaspora malienne dans le domaine social, économique et culturel constitue de nos jours une ferme volonté de l'Etat de valoriser les nombreux atouts des ressortissants à l'étranger.

## 2- Les Régions en chiffre.

Régions	Superficie	Populations (1976)	Densité
<b>Densité au km<sup>2</sup></b>			
Kayes	119.813	871.871	7.2
Bko. Koulikoro	90.100	1.320.170	14.6
Sikasso	76.480	1.171.861	15.2
Ségou	56.127	984.613	17.5
Mopti	88.127	1.236.177	14
Gao- Tombouctou	808.870	723.633	0.8

## XII. LE TOURISME :

Le Tourisme est en plein essor Les vestiges du passé malien attirent de nombreux touristes. Le gouvernement, pour faciliter l'hébergement des touristes, a construit de nombreux hôtels privés dans les grands centres urbains.

1-) Les Régions Touristiques.

a-) les paysages du Gourma .

b-) Tombouctou : la cité mystérieuse.

Cité millénaire de Saints et d'érudits. Porte du désert situé dans la région nord du Mali, Tombouctou a toujours attiré de nombreux explorateurs au fil des siècles.

Après son inscription en 1988 sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO, la ville a aussi été désignée par l'Organisation

Islamique pour l'Education, les Sciences et la Culture (UNESCO) comme capitale africaine de l'Islam.

A Tombouctou siège aussi le centre Ahmed Baba qui abrite plusieurs manuscrits anciens, œuvres d'historiens, mathématiciens, théologiens ou architectes du monde datant de la glorieuse époque de l'Université de Sankoré.

Artisanat.

L'artisanat tombouctien riche et varié n'est pas réservé à des hommes de caste. De la cordonnerie à la bijouterie en passant par la broderie et la fabrication de portes décorées, ce sont les nobles qui excellent dans tous les secteurs de l'artisanat. Ses pédagogues affirment que l'esprit est apte à assimiler en l'absence de soleil. Voilà pourquoi ils dispensaient leurs cours la nuit et le matin de bonne heure avant que le soleil passe au zénith. Le jour, les étudiants partaient dans les différents ateliers pour apprendre un métier. Ils étaient ainsi aptes aussi bien d'esprit que des mains. C'est cette absence de délimitation entre le travail intellectuel et le travail manuel qui a créé un foisonnement de corps de métiers à Tombouctou.

Ici, les portes sont également des objets d'art décorées de divers motifs géométriques en métal argenté.

Tombouctou a sa mythologie symbolisée par Al Farouk, un cavalier habillé de blanc et parcourant la ville sur un cheval blanc.

### **c-) La région de Kayes.**

- . Les chutes de Gouina à 80 km au Sud – Est de Kayes tombent à une hauteur de 16 m.
- . Les chutes de Paporah à 15 km de Kayes et à 500 m du village de Kobacola, tombent à une hauteur de 20 à 25 m.
- . Le lac Magui à 70 km au Nord – Est de Kayes est entouré d'une belle rônieraie.
- . Le Tata d' El Hadj Oumar à Koniakary à 77 km à l'Ouest de Kayes.

. Le fort de Médine construit à 12 km de Kayes par Faidherbe en 1855, servi pendant la deuxième guerre mondiale, en 1940, à abriter une partie des réserves d'or de la Banque de France.

d-) La région de Mopti . le pays Dogon

Le pays Dogon se situe en zone sud sahélienne au Mali. Il se compose d'un vaste plateau (de grès, accidenté de brutes, de monstres de pierres et de cheminées de fées).

Sangha en pays Dogon est classé patrimoine mondial par l'UNESCO en 1989.

### **XIII. Les problèmes et perspectives du Mali :**

#### **A. Les Problèmes :**

Le Mali, pays de l'intérieur, connaît de nombreux problèmes économiques liés à sa situation géographique et à sa structure économique. Les perspectives de développement envisagent des solutions à ces problèmes.

Le problème numéro un du Mali est celui de son enclavement, qui ensuite est aggravé par l'énormité des distances.

La frontière la plus proche d'une côte se situe à 500 km. Bamako, la capitale est à 1.049 km de Dakar ; à 936 km d'Abidjan – à 698 km de Conakry.

A l'intérieur, les distances sont aussi très longues. Bamako est situé à 1.075 km de Gao ; à 475 km de Mopti ; à 420 km de Kayes ; à 300 km de Sikasso et à 208 km de Ségou.

Ces distances rendent les frais de transport onéreux pour les passagers et les marchandises. D'où la nécessité de construire un auto route géant liant les différentes régions comme suit :

Le second problème est lié à la structure de l'économie, étant essentiellement agro- pastorale, reste traditionnelle et peu productive. Les produits agricoles constituant l'essentiel des exportations souffrent des fluctuations des cours mondiaux. Les aléas climatiques rendent cette agriculture encore plus vulnérable.

Dans le domaine industriel, nous constatons que le coût de production élevé est dû au prix de l'énergie et des matières premières importées. L'écoulement des produits est difficile à cause de l'étroitesse du marché intérieur et de la faiblesse du pouvoir d'achat de la population. La concentration géographique : plus de 60% des entreprises industrielles se situent à Bamako en raison de l'accumulation des infrastructures, des services et de la concentration des consommateurs.

### **B. Les Perspectives :**

Le problème de l'enclavement peut être résolu avec la construction de vastes autoroutes transsahariennes reliant toutes les régions du pays et qui vont assurer le transport à travers le Sahara et permettre au Mali d'avoir accès au port de Dakar, Conakry, Abidjan, Nouakchott et d'Alger. De même que l'aménagement du fleuve Sénégal dans le cadre de l'O.M.V.S. est un atout hydraulique dans le domaine rural. Dans l'Agriculture, des projets envisagent une agriculture irriguée par le moyen des barrages agricoles et des puits :

Dans la région de Nara, l'ancien bras du fleuve Niger : « La vallée du serpent » remise en eau, doit permettre l'exploitation agricole de cette région sahélienne.

Les barrages de Manantali sur le fleuve Sénégal et Sélingué sur le Sankarani auront un caractère polyvalent. Ils doivent permettre l'irrigation, la navigation, la production d'électricité et éventuellement la pisciculture.

Dans les chemins de fer, il est prévu la modernisation de la ligne existante (Kayes – Koulikoro).

Dans le cadre du Lipako – Gourma, un projet de liaison ferrée Ansongo – Tombouctou doit permettre l'acheminement des produits miniers de la sous – région.

## CONCLUSION

L'étude de la société malienne soulève de nombreuses interrogations :  
D'abord sur la diversité ethnique, culturelle et historique du pays ;  
Ensuite, l'abondance des ressources hydrauliques, minières, énergétiques et humaines ;  
Et enfin, le manque d'infrastructures sociales, de tissu industriel et l'insuffisance des productions agricoles pour soutenir le taux de croissance démographique.

Les défis sont certes énormes, mais pas impossibles à relever un pays au sous – sol riche et varié, et une jeunesse dynamique et ambitieuse, bourrée de talents et de compétences.

Pour bâtir un Mali fort et prospère, nous devons reformer notre système éducatif en l'adaptant aux exigences du monde moderne.

Former par le biais des sciences humaines et sociales un nouveau « type d'individu », avide de savoir et capable de relever ces défis.  
Résoudre une fois pour toute la « crise scolaire » et asseoir les bases d'une « éducation scientifique » solide pour soutenir ce projet .

ça passe aussi par la résolution définitive de la « question Touareg » qui porte sérieusement préjudice à la stabilité du pays.  
Décidément, aujourd'hui rien n'est impossible pour le mali dont le but est : Un Peuple, Un But, Une Foi. Et indivisible.

## - BIBLIOGRAPHIE -

Imprimeries du Mali « Géographie de l'Afrique 9 ème Année »  
Editions Août 1980

J.F. ADE Ajayi et Michael Crowder « Atlas Historique de l'Afrique » Editions du Jaguar  
 Gaoussou Drabo « Le Chemin des Orages »  
 Bocar N'Diaye « Groupes Ethnique du Mali »  
 Br 450 « Rapport Commercial Agricole et Industriel sur le Soudan »  
 Har (6) 700 « Afrique Art animiste »  
 Jean Gallais « Pasteurs et Paysans du Gourma »  
 Belin « Histoire – Géographie 3<sup>e</sup> »  
 « Mali Tourisme, No 1 »  
 Assoi Adiko et André Clérici « Histoire des Peuples Noirs »  
 C.E.D.A. Abijan  
 « Manuel Scientifique de l'Afrique Noire » B.N.  
 Djibril Tamsir Niane « Le Soudan Occidental au temps des grands Empires XI – XVI<sup>e</sup> siècle » Présence Africaine  
  
 Jacqueline Delange « Arts et Peuples de l'Afrique Noire »  
 Ibrahima Baba Kaké « Histoire Générale de l'Afrique » volume 1.  
 Maurice Delafosse « Le Haut Sénégal – Niger » Tome 1.  
 Jean Ziegler – Dominique Zahon « Sociétés Secrètes »  
 Diango Cissé « Structures des Malinké de Kita »  
 Alain Maharaux « L'Industrie au Mali »  
 « Rapport National sur le Développement Humain Durable » No M 330 PNUD 2000  
 « Partenariat Mali Banque Mondiale 1999 / 2000 »  
 Iba Ndiaye « Les Elections de 1997 au Mali, résultats et réflexions »  
 Geoges Hardy « L'Art Nègre »  
 Sall « Le Pari de la décentralisation au Mali » M 350 (CCF)  
 « Association pour le Développement de l'Education en Afrique (A.D.E.A)  
 « Forum de la Diaspora malienne » 2002  
 Jacques Lombard « Introduction à l'ethnologie » Armand Colin  
 Alassane Diarra « L'occupation de l'espace et l'exploitation des ressources naturelles par les agriculteurs et les pasteurs au Mali »  
 Institut des aménagements régionaux et de l'environnement  
 Montpellier / France 1993.  
 « L'économie politique de l'éducation au sahel » 10/10/1991  
 « Plan d'opération de l'initiative riz campagne 2008/2009 »

« Bilan de l'emploi » O.E.F (2000 -2002)  
Amidou Magasa « Papa commandant a jeté un grand filet devant  
nous » Fondation yeredon